



Association  
Jean Cotxet

# Rapport d'Activité 2018



# les chiffres clés

19

Administrateurs

3 783

enfants, adolescents et jeunes adultes  
suivis et accueillis

28

établissements et services  
implantés en Ile-de-France

1 009

salariés  
au 31/12/18

590

salariés ayant suivi  
une formation

63 M€

budget de l'exercice 2018

1959

création de l'association

2019

60 ans

de l'Association Jean Cotxet !



# SOMMAIRE

## I PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Conseil d'Administration et membres d'honneur	P. 5
Rapport d'activité général	P. 6
Interventions et services	P. 13

## II RAPPORT D'ACTIVITÉ CONSOLIDÉ

Les secteurs d'activité	P. 16
Le flux et le profil des jeunes	P. 17
Le personnel	P. 23
La formation continue des salariés	P. 25

## III PRÉSENTATION DÉPARTEMENTALE DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

### Département de Paris - 75

Siège social	P. 30
Service d'Accueil Familial de Paris (Unité d'Accueil Familial)	P. 31
Foyer éducatif JEAN-COTXET - Ourcq	P. 32
Etablissement Jenner	P. 33
SAJE Sud-Est Parisien	P. 34
Foyer éducatif Amandiers-Belleville	P. 35
Maison du Sacré-Cœur	P. 36
Action Educative à Domicile (Service des Milieux Ouverts Parisiens)	P. 37
Lieu-Rencontre (Service des Milieux Ouverts Parisiens)	P. 38
SAEMO 75 (Service des Milieux Ouverts Parisiens)	P. 39
SAPPEJ (Service des Milieux Ouverts Parisiens)	P. 40
SAHP Croix-Nivert	P. 41

### Département des Yvelines - 78

Foyer éducatif de Neauphle-le-Château	P. 42
---------------------------------------	-------

### Département de l'Essonne - 91

Foyer de Bièvres - Palaiseau	P. 43
------------------------------	-------

### Département des Hauts-de-Seine - 92

Foyer de Garches	P. 44
SAJE 92	P. 45

### Département de Seine-Saint-Denis - 93

SAEMO 93 / AEMO INTENSIVE (Dispositif d'Accompagnements Educatifs de Seine-Saint-Denis)	P. 46
Réparation Pénale (Dispositif d'Accompagnements Educatifs de Seine-Saint-Denis)	P. 47
Les Accueils de Seine-Saint-Denis (Dispositif d'Accompagnements Educatifs de Seine-Saint-Denis)	P. 48
ADOPHÉ (Dispositif d'Accompagnements Educatifs de Seine-Saint-Denis)	P. 49
Service d'Accueil Familial de Saint-Denis (Unité d'Accueil Familial)	P. 50

### Département du Val-de-Marne - 94

Dispositif d'Accueil d'Urgence du 94	P. 51
Internat éducatif de Thiais	P. 52
Foyer La Varenne Saint-Hilaire / Saint-Maur-des-Fossés	P. 53
La Villa Préaut - Villiers-sur-Marne	P. 54

### Département du Val d'Oise - 95

Maisons et Appartements Educatifs du Val d'Oise	P. 55
---	-------

## IV LES INSTANCES DU PERSONNEL

Bilan du Comité d'Entreprise	P. 57
Bilan du CHSCT	P. 58
Délégués du personnel	P. 59

## V ÉLÉMENTS FINANCIERS

Informations sur l'arrêté des comptes administratifs 2018 des établissements	P. 61
--	-------

## LEXIQUE

P. 66



1

# présentation générale



## BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2018

<b>Président :</b>	<b>M. Patrick BEAU</b> , Avocat général honoraire à la Cour de Cassation
<b>Vice-présidents :</b>	<b>M. Francis WALINE</b> , Directeur honoraire de société <b>Mme Pauline PUIG</b> , Ingénieur Expert près la Cour d'Appel de Paris
<b>Secrétaire Général :</b>	<b>Mme Bernadette CELESTE</b> , Maître de conférences en Psychologie retraitée
<b>Secrétaire Générale Adjointe :</b>	<b>Mme Claire de GATELLIER</b> , Membre d'associations familiales
<b>Trésorier Général :</b>	<b>M. Michel JOUVE</b> , Directeur Général honoraire d'association
<b>Trésorière Générale Adjointe :</b>	<b>Mme Françoise LUBEIGT</b> , Ancienne Directrice des Services de la Protection de l'Enfance du Val-de-Marne
<b>Administrateur Délégué auprès du Bureau :</b>	<b>M. Michel FREUND</b> , Ingénieur informaticien

## ADMINISTRATEURS AU 31 DÉCEMBRE 2018

<b>Mme Chantal BAUDARD</b> , Directrice honoraire du Service de Placement Familial JEAN COTXET
<b>M. Jean-Yves BOEFFARD</b> , Notaire
<b>M. Claude CHEVRIER</b> , Expert-comptable / Professeur associé à l'Université de CERGY
<b>Mme Odile FAUSSEMAGNE</b> , Conseil en communication
<b>Mme Nadine LYON-CAEN</b> , Assesseur au Tribunal pour Enfants de Paris
<b>Mme Marie-Laurence NIVET-CARZON</b> , Directrice Générale honoraire d'associations du secteur médico-social et sanitaire
<b>Mme Françoise PETITOT</b> , Psychologue, Psychanalyste, Formatrice
<b>Mme Josette PEZIEU</b> , Secrétaire Général honoraire de la Chambre Syndicale des Crédits Immobiliers de France
<b>M. Michel ROUX</b> , Directeur régional de la banque FINAREF ABN-AMRO
<b>M. David SENAT</b> , Avocat général près la Cour d'Appel
<b>Mme Claude THOMAS</b> , Magistrat honoraire

## MEMBRES D'HONNEUR

<b>Présidents d'honneur :</b>	<b>M. Michel ROUX (1986)</b> , Directeur régional de la banque FINAREF ABN-AMRO <b>M. Robert LECLERCQ (1987-1990)</b> , Ingénieur général honoraire des Ponts-et-Chaussées <b>M. Claude CHEVRIER (2002-2013)</b> , Expert-comptable / Professeur associé à l'Université de CERGY <b>Mme Odile FAUSSEMAGNE (2013-2018)</b> , Conseil en communication
<b>Comité d'honneur :</b>	M. le Préfet de Paris M. le Préfet de Police M. le Premier Président de la Cour d'Appel de Paris M. le Procureur Général près la Cour d'Appel de Paris M. le Président du Tribunal de Grande Instance de Paris M. le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Paris
<b>Membre d'honneur du Conseil d'Administration :</b>	<b>Mme Elise VERON</b> , Avocat honoraire à la Cour d'Appel de Paris

# 1 - RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

L'Association a mené en 2018 une action conforme aux objectifs stratégiques qu'elle a définis l'année précédente. Elle a confirmé sa concentration sur la protection de l'enfance et développé ses actions sur le territoire de l'Île-de-France. Globalement son fonctionnement a été marqué par la densification des relations entre les établissements et services, ce qui a enrichi notre culture collective et multiplié les actions solidaires.

Sur le plan quantitatif, l'année 2018 a été marquée par une stabilité du nombre des jeunes pris en charge. Sur le plan budgétaire, une certaine augmentation traduit notamment la montée en puissance de quelques activités nouvelles.

Les documents établis à la diligence de la Direction générale et annexés au présent rapport permettent d'analyser le détail de notre activité. Ils rendent un compte précis de l'action de nos 28 établissements et services.

Sur le plan qualitatif, les nouvelles modalités de notre action éducative se développent dans la diversification : l'accueil séquentiel, le placement à domicile, l'action éducative de jour... Notre association démontre ainsi non seulement sa capacité certaine d'adaptation à la demande de protection des enfants, mais aussi un véritable potentiel d'innovation auquel ceux qui la missionnent sont évidemment sensibles.

*« Le monde va être jugé par les enfants. »*

Georges BERNANOS, 1938

Les métiers exercés au sein de nos établissements et services sont riches en compétences et forts en valeurs. Ils réclament des personnels un véritable engagement que ce rapport donne l'occasion de saluer.

A un moment où la protection de l'enfance paraît retrouver politiquement la place qu'elle doit avoir dans la réflexion collective, il est utile de rappeler que des dysfonctionnements individuels, familiaux et sociaux viennent contrarier profondément les conditions d'éducation de nombreux jeunes. En réponse, la protection de l'enfance est porteuse d'espoir, d'exigences et de risques, ce qui doit exclure la légèreté mais aussi la frilosité...

C'est au thème de l'engagement que notre association consacrera en 2019 l'une des manifestations de son prochain anniversaire. En effet, il y a 60 ans, un groupe de personnes parmi lesquelles Pierre BRISSE et Jean COTXET, Magistrats au Tribunal de la Seine, créaient notre association pour permettre la bonne exécution des décisions d'assistance éducative. La lecture de notre rapport d'activité illustre à la fois la pertinence de leur initiative et la créativité de l'Association au long de ces soixante années.

Au plan interne l'année 2018 a été marquée par la fin du mandat de présidente exercé avec succès par Odile FAUSSEMAGNE, devenue Présidente d'honneur, qui continue de siéger au Conseil d'administration et que nous remercions ici pour son dynamisme et sa générosité au service de Jean Coctet.

2018 aura aussi été la dernière année pleine sous la direction générale de Jean PINEAU, admis depuis à faire valoir ses droits à la retraite. Sa compétence, son expérience et sa forte personnalité ont contribué à la bonne marche et au rayonnement de l'Association qui lui exprime ici sa profonde gratitude.

**Le Président  
Patrick BEAU**

## 2 - RÉPARTITION DES JEUNES SUIVIS ET ACCUEILLIS OU ACCOMPAGNÉS PAR ACTIVITÉ

Jeunes suivis en AEMO / AEMO Intensive / AED / Lieu-Rencontre	1 118
Jeunes suivis en Réparation Pénale	423
Jeunes suivis en accueil de jour (SAPPEJ, SAJE Sud-Est Parisien et SAJE 92)	157
<b>TOTAL JEUNES SUIVIS EN MILIEU OUVERT</b>	<b>1 698</b>
Jeunes accueillis en foyers	676
Jeunes accueillis en urgence - SAHP CROIX-NIVERT	815
Jeunes accueillis en urgence - DAU 94	83
Jeunes accueillis en accueil familial	413
Jeunes accueillis par ADOPHÉ (Accueil à Domicile avec Possibilité d'Hébergement)	98
<b>TOTAL JEUNES ACCUEILLIS EN HÉBERGEMENT</b>	<b>2 085</b>
<b>TOTAL JEUNES SUIVIS ET ACCUEILLIS PAR L'ASSOCIATION</b>	<b>3 783</b>

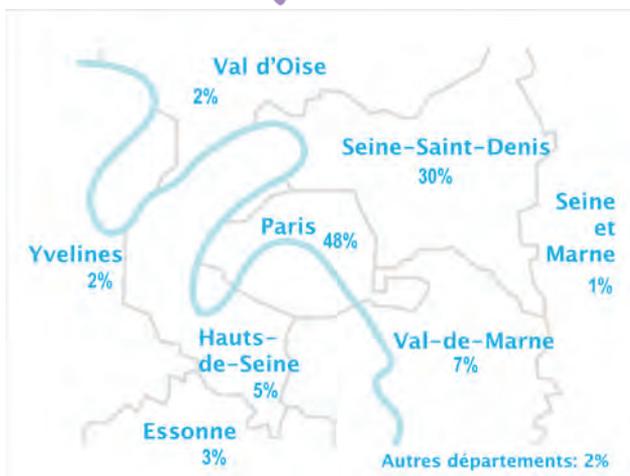
## 3 - LES ACTIVITÉS

ACTIVITÉ ANNUELLE EN JOURNÉES OU ACTES								Réalisé / Budget 2018		
SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS	PRÉVISIONS 2018		RÉSULTATS 2018			PRÉVISIONS 2019		Qté	%	
	journées	actes	journées	actes	régularisations années antérieures		journées			actes
					journées	actes				
<b>FOYERS</b>	<b>167 658</b>		<b>168 041</b>				<b>175 647</b>			
Foyer JEAN-COTXET - Ourcq	7 200		7 244				7 200	44	0,61 %	
Établissement Jenner	21 568		20 658				21 568	-910	-4,22 %	
Foyer éducatif Amandiers-Belleville	22 200		22 802				22 200	602	2,71 %	
Maison du Sacré-Cœur - Maison d'Enfants	18 155		18 671				23 760	516	2,84 %	
Maison du Sacré-Cœur - Espace Cortot	2 205		2 025				2 205	-180	-8,16 %	
Foyer éducatif de Neauphle-le-Château	13 000		13 104				13 000	104	0,80 %	
Foyer Odette Benedetti - Bièvres	7 789		8 041				7 789	252	3,24 %	
Appartements de Palaiseau	4 523		4 499				4 507	-24	-0,53 %	
Foyer éducatif de Palaiseau	4 161		4 135				4 161	-26	-0,62 %	
Foyer de Garches	6 693		6 774				6 693	81	1,21 %	
Accueils de Seine-Saint-Denis	9 490		9 457				9 490	-33	-0,35 %	
Foyer La Varenne / St-Maur	14 840		15 332				14 840	492	3,32 %	
Villa Préaut - Villiers-sur-Marne	9 000		8 878				11 400	-122	-1,36 %	
Internat éducatif de Thiais	13 584		12 726				13 584	-858	-6,32 %	
Maisons et Appartements Éducatifs du Val d'Oise	13 250		13 695				13 250	445	3,36 %	

ACTIVITÉ ANNUELLE EN JOURNÉES OU ACTES								Réalisé / Budget 2018	
SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS	PRÉVISIONS 2018		RÉSULTATS 2018			PRÉVISIONS 2019		Qté	%
	journées	actes	journées	actes	régularisations années antérieures	journées	actes		
<b>URGENCE</b>	<b>11 687</b>		<b>11 748</b>		<b>-10</b>	<b>11 687</b>			
SAHP Croix-Nivert	3 300		3 522		-5	3 300		217	6,58 %
DAU 94	8 387		8 226		-5	8 387		-166	-1,98 %
<b>ACCUEIL FAMILIAL</b>	<b>129 040</b>		<b>120 210</b>		<b>17</b>	<b>130 865</b>			
SAF 75	86 700		81 212		-6	86 700		-5 494	-6,34 %
SAF 93	36 865		34 878			36 865		-1 987	-5,39 %
SAF 93 URGENCE PETITE ENFANCE	5 475		4 120		23	7 300		-1 332	-24,33 %
<b>MILIEU OUVERT</b>	<b>270 281</b>		<b>275 943</b>		<b>3 662</b>	<b>278 643</b>			
SAEMO 75	72 270		78 826		154	75 920		6 710	9,28 %
AED 75	75 338		77 034		433	75 338		2 129	2,83 %
Lieu-Rencontre	14 600		16 105		863	15 330		2 368	16,22 %
SAEMO 93	95 995		96 243		2 212	95 995		2 460	2,56 %
AEMO INTENSIVE	12 078		7 735			16 060		-4 343	-35,96 %
<b>ACCUEIL DE JOUR</b>	<b>23 425</b>		<b>22 332</b>			<b>30 585</b>			
SAJE Sud-Est Parisien	12 640		11 983			19 800		-657	-5,20 %
SAPPEJ	6 225		5 619			6 225		-606	-9,73 %
SAJE 92	4 560		4 730			4 560		170	3,73 %
<b>AUTRES SERVICES</b>	<b>15 081</b>	<b>315</b>	<b>14 037</b>	<b>315</b>		<b>17 520</b>	<b>315</b>		
Réparation Pénale		315		315			315		0,00 %
ADOPHÉ	15 081		14 037			17 520		-1 044	-6,92 %
<b>TOTAL</b>	<b>617 172</b>	<b>315</b>	<b>612 311</b>	<b>315</b>	<b>3 669</b>	<b>644 947</b>	<b>315</b>		

L'Association Jean Cotxet a réalisé 612 311 journées et 315 actes par rapport à l'objectif prévisionnel de 617 172 journées et 315 actes, soit un déficit de 0,78 % pour les journées et un équilibre pour les actes (Réparation Pénale). En 2018, l'activité réalisée en journées est inférieure de 0,65 % à celle de 2017.

## DÉTAIL DE L'ACTIVITÉ RÉALISÉE PAR DÉPARTEMENT



En 2018, l'activité est très majoritairement financée par les Départements :

- **Conseils Départementaux : 99,40 %**,
- **Ministère de la Justice : 0,60 % (dont 315 mesures de Réparation Pénale et 0,05 % Ordonnance de 45).**

**Cette présentation financière ne reflète pas la réalité des mesures ordonnées, essentiellement prononcées par des Juges pour Enfants.**

L'Association oeuvre pour que l'activité continue à s'inscrire dans le cadre de la Protection Judiciaire, préservant ainsi une de ses valeurs fondamentales : rester dans l'esprit des Magistrats ayant créé l'association.

## FINANCEMENT DES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

ACTIVITÉ PAR DÉPARTEMENT (CD)	2017 en euros	2018 en euros	2017 en %	2018 en %
PARIS	21 555 443 €	<b>22 073 265 €</b>	36,70 %	<b>37,02 %</b>
SEINE ET MARNE	570 096 €	<b>487 001 €</b>	0,97 %	<b>0,82 %</b>
YVELINES	2 653 451 €	<b>2 408 802 €</b>	4,52 %	<b>4,04 %</b>
ESSONNE	3 237 221 €	<b>3 368 718 €</b>	5,51 %	<b>5,65 %</b>
HAUTS-DE-SEINE	4 224 871 €	<b>4 145 531 €</b>	7,19 %	<b>6,95 %</b>
SEINE-SAINT-DENIS	15 512 970 €	<b>15 854 216 €</b>	26,42 %	<b>26,59 %</b>
VAL-DE-MARNE	7 297 886 €	<b>7 292 400 €</b>	12,43 %	<b>12,23 %</b>
VAL D'OISE	2 368 933 €	<b>2 833 095 €</b>	4,03 %	<b>4,75 %</b>
Autres Départements	914 438 €	<b>807 393 €</b>	1,56 %	<b>1,35 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>58 335 309 €</b>	<b>59 270 420 €</b>	<b>99,33 %</b>	<b>99,40 %</b>
JUSTICE (PJJ)	2017 en euros	2018 en euros	2017 en %	2018 en %
Réparation Pénale	324 929 €	<b>331 223 €</b>	0,55 %	<b>0,56 %</b>
Jeunes Majeurs et Ord. 45	65 986 €	<b>28 695 €</b>	0,11 %	<b>0,05 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>390 915 €</b>	<b>359 918 €</b>	<b>0,67 %</b>	<b>0,60 %</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>58 726 225 €</b>	<b>59 630 338 €</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Depuis 2012, les activités sont financées à hauteur de 75 % par les départements de Paris, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

## 4 - LA VIE ASSOCIATIVE

### Direction Générale

Cette année a été marquée par de nombreux événements, notamment :

- l'ouverture à Paris en juin du SAJE des 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> arrondissements, avec un accueil ouvert aux adolescents et le regroupement des 3 SAJE sous l'appellation SAJE Sud-Est Parisien ;
- la fin des travaux à la Maison du Sacré-Cœur, avec une ouverture de 14 places en accueil partagé et 6 en studio pour les grands adolescents ; l'inauguration de la structure rénovée et diversifiée a eu lieu le 17 octobre ;
- l'extension de l'activité de l'Accompagnement à Domicile avec Possibilité d'Hébergement (ADOPHÉ), passant de 30 à 48 jeunes suivis et l'abaissement de l'âge minimal de prise en charge (désormais de 0 à 18 ans) ;

- l'extension de l'AEMO Intensive, passant de 22 à 44 mesures et le déménagement en juillet 2018 du service sur le site de Saint-Denis. Des travaux ont débuté en décembre 2018 pour que le service occupe de nouveaux locaux, plus adaptés et plus spacieux, dans le même immeuble ;
- la mise en place d'une nouvelle gestion des contrats de travail en lien avec tous les établissements et services ;
- le recrutement d'une doctorante dans le cadre d'une convention CIFRE pour 3 ans afin de mener une recherche sur les conférences familiales.

## Séminaires

Comme chaque année, deux séminaires ont été organisés en 2018, véritables temps de réflexion entre des membres du Bureau du Conseil d'Administration et la Direction Générale, les Directeurs et les Directeurs adjoints, afin d'anticiper les grands enjeux de nos missions :

- **mai** : avec les Directeurs, Directeurs adjoints et en présence de la Présidente et du Trésorier, sur le thème « *Optimiser nos ressources associatives* » ;
- **novembre** : avec les Directeurs et en présence du Président, sur le thème « *Cœur de métier – Métiers de cœur ?* ».

## Journée Recherche

Le 27 novembre, près de 200 salariés et administrateurs se sont réunis à l'IRTS Montrouge à l'occasion d'une nouvelle Journée Recherche. Ont notamment été présentées les 3 recherches en cours à l'association : AEMO 75 et 93, ADOPHÉ et SAJE / SAPPEJ. Différents sujets ont également été abordés :

- regards croisés sur les besoins d'adolescentes placées en France et au Québec, en collaboration avec des membres du CREF de l'Université de Nanterre (Centre Recherche Education et Formation) et de l'Université de Sherbrooke ;
- de la maltraitance à la honte ;
- la souffrance des jeunes migrants ;
- l'utilité sociale.

Les partenaires et l'ensemble des salariés de l'association ayant participé à l'organisation de ce temps associatif démontrent ainsi la réflexion à l'œuvre au sein de l'association en matière de recherche.

# 5 - FAITS MARQUANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

## SAHP Croix-Nivert

Les responsables de la Ville de Paris ont à nouveau été rencontrés au sujet de l'évolution des locaux et de l'activité de la Croix-Nivert afin de rendre ce lieu conforme aux valeurs et aux engagements de l'association. En effet, même si la ville reconnaît la qualité de l'accueil et de la prise en charge des jeunes confiés - sur un temps particulier, très court (durée moyenne d'un accueil en 2018 : 3 jours), les locaux méritent d'être intégralement repris.

Le prochain rapport d'activité sera l'occasion d'annoncer de bonnes nouvelles concernant ce projet.

## Foyer de Bièvres

Après de longues discussions et la volonté de la Ville de Paris de vendre le Château de la Martinière, le département de l'Essonne s'est engagé à accompagner l'association dans l'acquisition de cette propriété, qui a été finalisée début 2019.

## Maison du Sacré-Cœur

Le 17 octobre, l'association et les équipes ont eu le plaisir de célébrer - en présence de Madame Dominique VERSINI, Adjointe à la Maire de Paris en charge des solidarités, de la lutte contre l'exclusion, de l'accueil des réfugiés et de la protection de l'enfance - l'inauguration des locaux de la Maison du Sacré-Cœur, pour lesquels des travaux d'envergure avaient démarré en 2015.

## 6 - RESSOURCES HUMAINES

### 1 - Salariés

Les informations consolidées relatives au personnel de l'association figurent en pages 23 à 25 du présent rapport.

### 2 - Contrats en alternance

Depuis 2012, l'association accueille en moyenne une trentaine de contrats d'apprentissage. En 2018, ils étaient 39, dont 37 travailleurs sociaux et 2 en filière administrative.

Cet engagement met l'association à la 1<sup>ère</sup> place en Ile-de-France pour l'accueil des apprentis du secteur.

En 2018, 7 apprentis ont présenté et obtenu leur diplôme. En 2019, ils seront 6 à passer leur examen.

En complément, 3 contrats de professionnalisation ont été accueillis (BTS Comptabilité et Diplôme d'Etat Educateur Spécialisé).

Une réunion a regroupé en 2018 les apprentis et les contrats de professionnalisation reçus dans l'ensemble des structures.

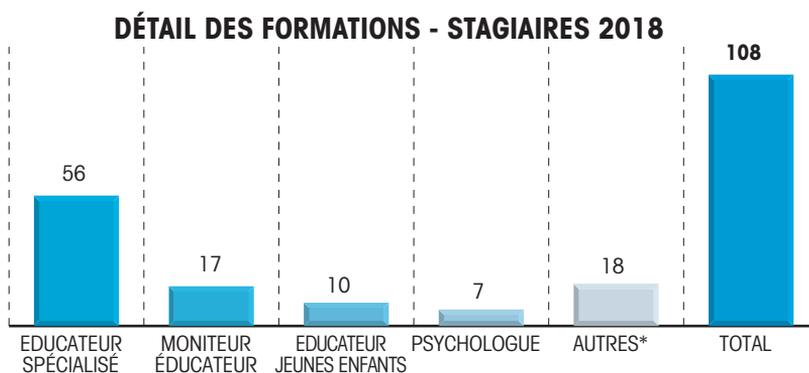
Depuis des années, l'engagement pour les formations du secteur est au centre des préoccupations de l'association, qui participe au Master Enfance et Famille à l'Université Paris Nanterre et depuis juin 2015, aux Conseils d'Administration de l'IRTS PARMENTIER et de l'UNAFORIS. Ces décisions confirment sa détermination à prendre part à la formation des salariés de la protection de l'enfance.

### 3 - Stagiaires

L'association a poursuivi sa politique en accueillant, au cours de l'année 2018, 108 stagiaires originaires de 25 centres de formation.

L'association souhaite être actrice de la formation, pour transmettre ses savoir-faire et savoir-être afin que les futurs professionnels disposent des compétences nécessaires pour accompagner au mieux les jeunes.

Les réunions de stagiaires (3 par an) sont toujours riches et intéressantes pour tous les participants. Ces réunions sont l'occasion de présenter aux stagiaires l'association dans son ensemble et de leur proposer un lieu d'échange et de réflexion sur leurs futurs métiers. Un des bénéfices du travail en commun avec les écoles est la présence de formateurs d'école à ces réunions.



\* CAFDES, CAFERUIS, ADMINISTRATIF...

**L'association est engagée auprès de NEXEM, l'URIOPSS, l'ANPF, Citoyens et Justice, le GNDA, le CNAEMO, Vacances Familles Liré, la Maison des Adolescents Robert Debré, l'IRTS PARMENTIER, UNAFORIS, EIG, CAPITALES, IDÉE 91 et IDÉE 93.**

## CONCLUSION

Alors que je viens de prendre la direction générale de l'Association Jean Cotxet, je mesure la chance qui est la mienne de rejoindre cette belle maison qui œuvre pour les jeunes depuis soixante ans. L'activité de protection de l'enfance nous offre chaque jour l'occasion de renouveler les pratiques, et donc de rester jeunes.

J'ai une pensée particulière pour Jean PINEAU qui a dirigé l'association depuis près de quinze ans, avec engagement et passion. Je le remercie du fond du cœur pour le passage de témoin entre nous qui m'a permis de bien comprendre les enjeux de Jean Cotxet.

Chaque jour depuis mon arrivée, j'ai pu aller à la rencontre des professionnels de l'association, engagés auprès de jeunes, quelle que soit leur fonction ou leur ancienneté. Je sais pouvoir compter sur eux pour mener à bien la mission qui est la nôtre, dans le respect de nos valeurs.

La société semble enfin prendre conscience de l'enjeu de mieux protéger ses enfants, des plus jeunes aux plus âgés, y compris les jeunes majeurs. Nous serons là pour y contribuer, tous mobilisés autour de cet objectif.

Beaucoup de chantiers étaient à l'œuvre à mon arrivée. Je m'engage à les poursuivre ; d'autres se profilent déjà à l'horizon pour 2019 :

### Quelques perspectives pour 2019...

- célébration du soixantième anniversaire de l'association, à l'Hôtel de Ville de Paris et dans les départements où l'association est implantée ;
- ouverture d'un espace rencontre et visites médiatisées à Plaisir au profit des jeunes confiés à l'ASE des Yvelines ;
- lancement du projet immobilier du service de la Croix-Nivert et recherche d'un lieu temporaire pour poursuivre l'activité durant la période des travaux ;
- achat du bâtiment hébergeant le foyer de Bièvres et travaux de remise en état ;
- recherche de financement pour le service du Lieu-Rencontre, suite au désengagement financier annoncé par la Ville de Paris ;
- mise en place des nouvelles instances représentatives du personnel (Comité Social et Economique) ;
- évolution de la structure de Nogent-sur-Marne et le Perreux-sur-Marne, jusqu'alors consacrée à l'accueil d'urgence.

**Lucas PAIRAUD,**  
**Directeur Général\***

## INTERVENTIONS ET SERVICES

Le champ d'intervention de l'Association Jean Cotxet est situé en Ile-de-France. Ses secteurs d'activité sont les suivants :

### LES FOYERS

Les foyers éducatifs accueillent en internat des jeunes (enfants, adolescents, jeunes majeurs) confiés par les Juges pour Enfants ou par l'Aide Sociale à l'Enfance, le plus souvent pour les protéger d'un contexte familial physiquement ou moralement dangereux. **L'association gère 13 établissements.**

### LES FOYERS D'URGENCE

Accueil en situation de crise d'adolescents confiés par le Parquet, les Tribunaux ou l'Aide Sociale à l'Enfance, pour une observation, un bilan et une orientation. **2 établissements exercent cette activité à l'association.**

### LES SERVICES D'ACCUEIL FAMILIAL

Les Services d'accueil familial prennent en charge, sur le mode spécifique d'hébergement en accueil familial, des enfants, adolescents et jeunes adultes confiés pour leur protection par décision des Juges pour Enfants et des services départementaux de l'Aide Sociale à l'Enfance. Les jeunes vivent au domicile des assistants familiaux qui, avec les membres de leur famille, constituent la famille d'accueil et qui leur assurent un accueil permanent continu. Les assistants familiaux font partie des équipes pluriprofessionnelles chargées de l'accompagnement global des jeunes, de la construction et de l'évaluation des projets individualisés et du soutien des relations de chaque mineur confié avec sa propre famille. **2 services d'accueil familial existent à l'association, dont 1 gérant une équipe Urgence Petite Enfance.**

### LES SERVICES DE MILIEU OUVERT

Mandatée par des services administratifs ou par le Juge pour Enfants, l'association apporte un soutien matériel, éducatif ou psychologique à des mineurs et à leurs familles, confrontés à des difficultés personnelles et sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre. **Cette action est assurée par 5 services.**

### LES SERVICES D'ACCUEIL DE JOUR

Ces services accueillent des jeunes confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance, à la limite de la rupture scolaire, familiale et sociale, sur le temps scolaire et périscolaire, permettant de les maintenir dans le circuit scolaire et dans leur cadre de vie familial, tout en soutenant la relation parent / enfant. Valorisation des capacités individuelles et réamorçage des apprentissages s'articulent sur des temps individuels et collectifs, en liaison pour le SAPPEJ avec l'Education Nationale et le secteur de la Pédopsychiatrie. **L'association gère 3 services d'accueil de jour.**

### AUTRES SERVICES

Concernant la **Réparation Pénale**, il s'agit de mesures confiées par le Parquet ou les Juges pour Enfants suite à des infractions commises par des jeunes, mesures leur permettant de prendre conscience de la gravité des actes commis, amenant les jeunes à «réparer» et évitant la récidive.

Le service **ADOPHÉ** permet la mise en œuvre de mesures de maintien du jeune à domicile, avec la possibilité d'un repli en foyer en cas de crise au domicile. Il développe un projet visant la mise en œuvre d'actions spécifiques pour les parents, afin de les soutenir dans leur fonction et des actions spécifiques pour les jeunes.



# rapport d'activité consolidé



# 2

# 1 - LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

Les établissements et services de l'association sont regroupés selon les 6 secteurs d'activité suivants :

## FOYERS :

Foyer JEAN-COTXET - Ourcq  
Établissement Jenner  
Foyer éducatif Amandiers-Belleville  
Maison du Sacré-Cœur  
Foyer éducatif de Neauphle-le-Château  
Foyer Odette Benedetti - Bièvres  
Foyer éducatif de Palaiseau  
Foyer de Garches  
Accueils de Seine-Saint-Denis  
Foyer La Varenne-Saint-Hilaire / Saint-Maur-des-Fossés  
Villa Préaut – Villiers-sur-Marne  
Internat éducatif de Thiais  
Maisons et Appartements Educatifs du Val d'Oise

## URGENCE :

SAHP Croix-Nivert  
DAU 94

## ACCUEIL FAMILIAL :

Service d'Accueil Familial de Paris  
Service d'Accueil Familial de Saint-Denis

## MILIEU OUVERT :

SAEMO 75  
AED 75  
Lieu-Rencontre  
SAEMO 93  
SAEMO Intensive

## ACCUEIL DE JOUR :

SAJE Sud-Est Parisien (13 et 14<sup>èmes</sup> arrondissements, ouverture 11 et 12<sup>èmes</sup> arrondissements en juin 2018)  
SAPPEJ  
SAJE 92

## AUTRES SERVICES :

Réparation Pénale - non consolidée  
ADOPHÉ - non consolidé

## 2 - LE FLUX ET LE PROFIL DES JEUNES

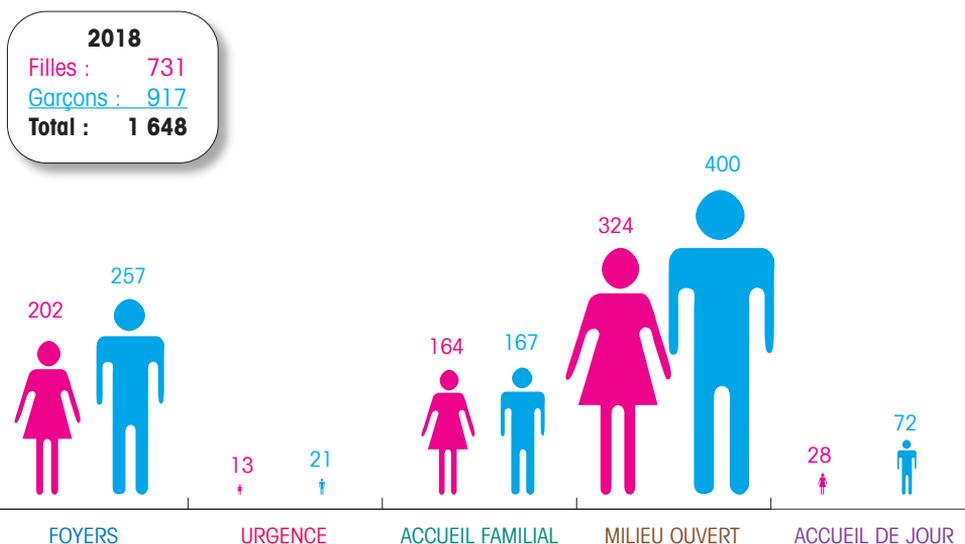
Le terme « présents » signifie « les présents au 31/12/18 ».

### A. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

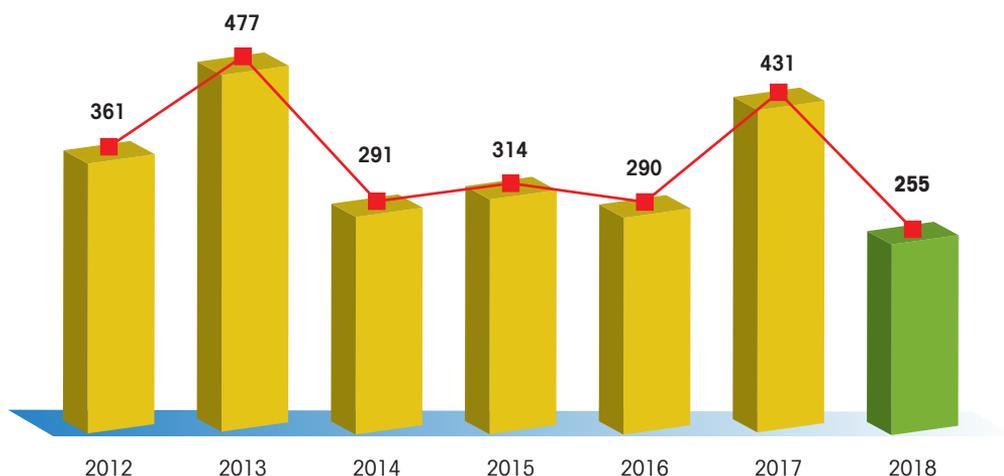
#### PRÉSENTS / SORTANTS

	Foyers	Urgence	Accueil Familial	Milieu Ouvert	Accueil de jour	TOTAL
<b>PRÉSENTS 2018</b>	<b>459</b>	<b>34</b>	<b>331</b>	<b>724</b>	<b>100</b>	<b>1648</b>
<b>SORTANTS 2018</b>	<b>216</b>	<b>859</b>	<b>83</b>	<b>499</b>	<b>34</b>	<b>1691</b>
PRÉSENTS 2017	459	35	332	813	59	1 698
SORTANTS 2017	237	800	69	420	42	1 568
PRÉSENTS 2016	448	28	336	764	57	1 633
SORTANTS 2016	249	680	54	364	42	1 389

#### RÉPARTITION PAR SEXE DES ENFANTS ACCUEILLIS EN 2018



## JEUNES SUIVIS EN RÉPARATION PÉNALE



## JEUNES SUIVIS PAR ADOPHÉ

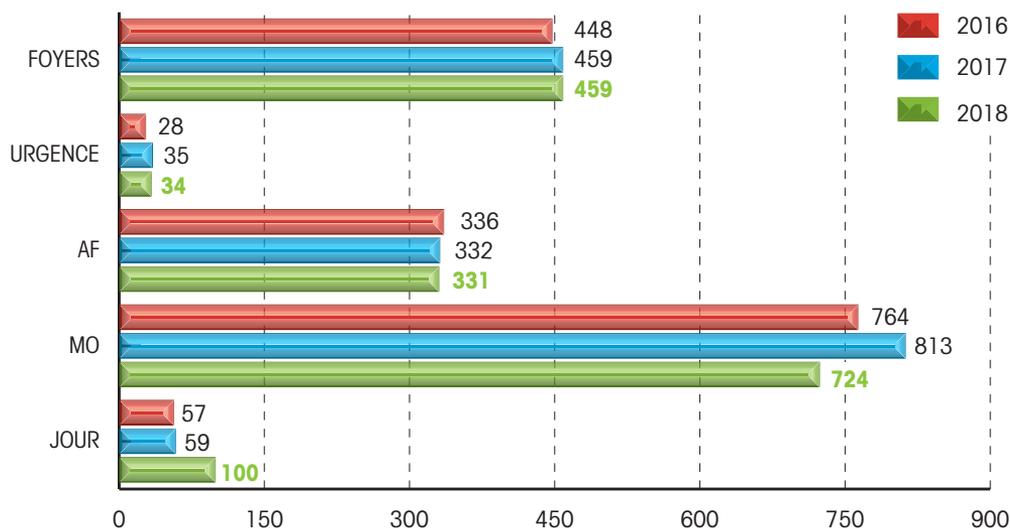
Années	Nombre de jeunes
2016	39
2017	39
<b>2018</b>	<b>49</b>

## MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (MNA)

Au 31/12/18, 95 jeunes Mineurs Non Accompagnés étaient accueillis dans l'ensemble de nos établissements et services, hormis le SAHP Croix-Nivert. Ce Service d'Accueil et d'Hébergement Provisoire a reçu, en 2018, un total de 200 Mineurs Non Accompagnés sur de très courtes périodes (durée moyenne de la prise en charge en 2018 : 3 jours).

## B. LES JEUNES PRÉSENTS (AU 31/12/18)

### RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



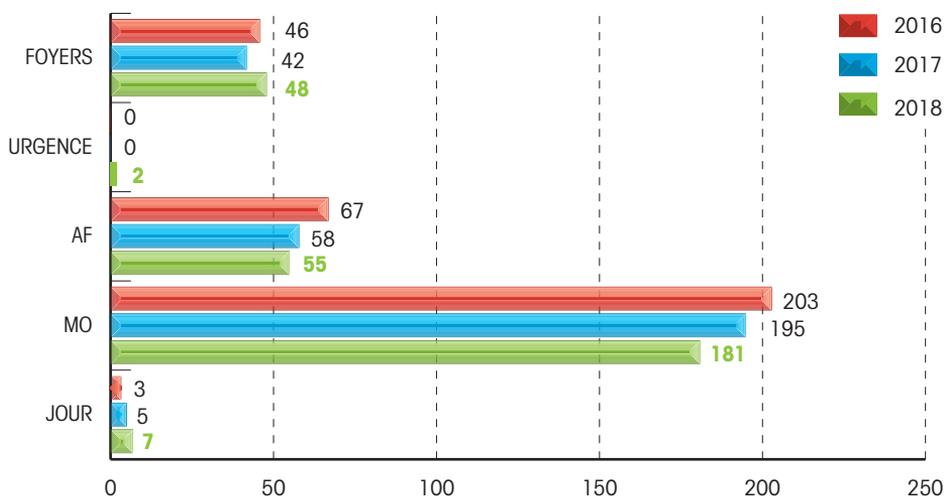
## ÂGE DES ENFANTS ACCUEILLIS EN 2018

TRANCHES D'ÂGE	Foyers	Urgence	Accueil familial	Milieu ouvert	Accueil de jour	TOTAL
< 3 ans	0	0	37	38	0	<b>75</b>
> 3 ans et < 6 ans	5	0	31	87	4	<b>127</b>
> 6 ans et < 10 ans	31	0	103	189	36	<b>359</b>
> 10 ans et < 13 ans	72	0	73	150	33	<b>328</b>
> 13 ans et < 16 ans	106	15	36	158	25	<b>340</b>
> 16 ans et < 18 ans	136	18	30	93	2	<b>279</b>
> 18 ans	109	1	21	9	0	<b>140</b>
<b>TOTAL</b>	<b>459</b>	<b>34</b>	<b>331</b>	<b>724</b>	<b>100</b>	<b>1648</b>

## ORIGINE GÉOGRAPHIQUE - PRÉSENTS EN 2018

	Foyers	Urgence	Accueil familial	Milieu ouvert	Accueil de jour	TOTAL
75	172	1	128	431	85	<b>817</b>
77	1	0	2	5	0	<b>8</b>
78	30	0	2	3	0	<b>35</b>
91	46	1	7	1	0	<b>55</b>
92	28	0	39	1	15	<b>83</b>
93	82	5	112	267	0	<b>466</b>
94	64	16	28	0	0	<b>108</b>
95	35	0	4	4	0	<b>43</b>
Autres dépts	1	11	9	12	0	<b>33</b>
<b>TOTAL</b>	<b>459</b>	<b>34</b>	<b>331</b>	<b>724</b>	<b>100</b>	<b>1648</b>

## FRATRIES PRISES EN CHARGE



## CADRE DE LA PRISE EN CHARGE EN HÉBERGEMENT - PRÉSENTS EN 2018

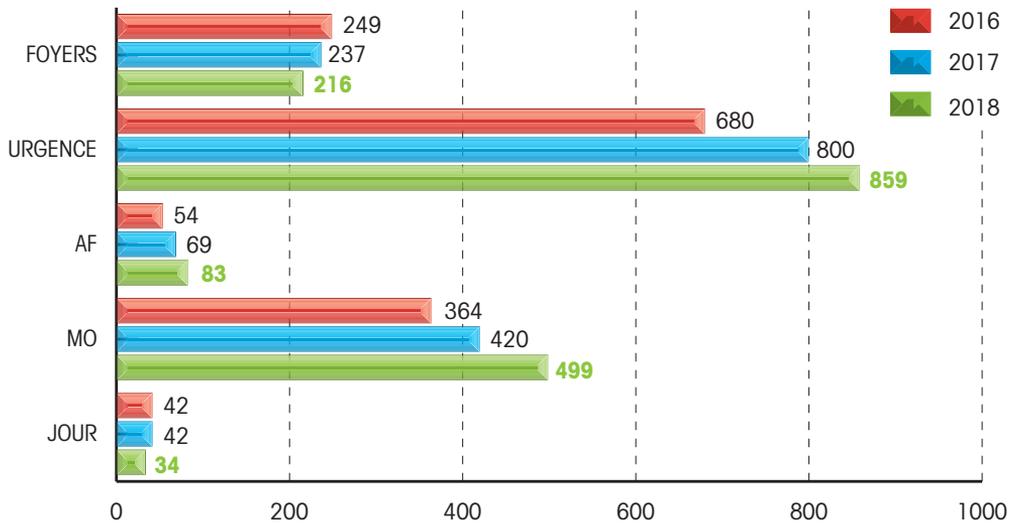
	Foyers	Urgence	Accueil familial	TOTAL
Article 375 Code civil Décision judiciaire	39	4	4	<b>47</b>
Article 375 Code civil Placement ASE	303	30	289	<b>622</b>
Art. 222-2 CASF Aide à domicile	22	0	2	<b>24</b>
Article 222-5 CASF Aide Jeune majeur	80	0	19	<b>99</b>
Art. 390 Code civil Tutelle	15	0	4	<b>19</b>
Art. 377 Code civil Délégation Autorité Parentale	0	0	9	<b>9</b>
Art. 350 Code civil Délaissement	0	0	4	<b>4</b>
<b>TOTAL</b>	<b>459</b>	<b>34</b>	<b>331</b>	<b>824</b>

## CADRE DE LA PRISE EN CHARGE EN MILIEU OUVERT ET ACCUEIL DE JOUR - PRÉSENTS EN 2018

	MILIEU OUVERT					ACCUEIL DE JOUR			TOTAL
AEMO	206		262						468
AEMO INTENSIVE						25			25
AED	194		1						195
Article 375 Code civil - Décision judiciaire						9			9
Article 375 Code civil - Placement ASE						19			19
Droit de visite	36								36
Article 222-3 CASF						57		15	72
	SAEMO 75	AED 75	LIEU- RENCONTRE	SAEMO 93	AEMO INTENSIVE	SAJE SUD-EST PARISIEN	SAPPEJ	SAJE 92	
<b>TOTAL</b>	<b>206</b>	<b>194</b>	<b>36</b>	<b>263</b>	<b>25</b>	<b>66</b>	<b>19</b>	<b>15</b>	<b>824</b>

## C. LES JEUNES SORTANTS

### RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



### ÂGE DES ENFANTS - SORTANTS EN 2018

TRANCHES D'ÂGE	Foyers	Urgence	Accueil familial	Milieu ouvert	Accueil de jour	TOTAL
< 3 ans	1	0	23	29	0	<b>53</b>
> 3 ans et < 6 ans	1	0	6	56	0	<b>63</b>
> 6 ans et < 10 ans	7	0	11	87	11	<b>116</b>
> 10 ans et < 13 ans	23	17	7	89	13	<b>149</b>
> 13 ans et < 16 ans	41	439	3	113	9	<b>605</b>
> 16 ans et < 18 ans	59	400	7	93	1	<b>560</b>
> 18 ans	84	3	26	32	0	<b>145</b>
<b>TOTAL</b>	<b>216</b>	<b>859</b>	<b>83</b>	<b>499</b>	<b>34</b>	<b>1 691</b>

## MOTIFS D'ARRÊT DE LA PRISE EN CHARGE EN 2018

	Foyers	Urgence	Accueil familial	Milieu ouvert	Accueil de jour	TOTAL
Fugue sans retour	6	306	0	0	0	312
Hospitalisation	1	0	0	0	0	1
Adoption	0	0	5	0	0	5
Décès	0	0	0	2	0	2
Arrêt à l'initiative de l'ASE	58	42	41	18	7	166
Arrêt à l'initiative du magistrat	25	2	18	189	0	234
Arrêt à l'initiative de l'utilisateur (Jeune Majeur)	30	0	2	48	0	80
Arrêt à l'initiative de la famille	15	5	1	63	4	88
Arrêt à l'initiative de l'établissement	46	3	12	61	22	144
Autres	35	501	4	118	1	659
<b>TOTAL</b>	<b>216</b>	<b>859</b>	<b>83</b>	<b>499</b>	<b>34</b>	<b>1 691</b>
<i>DONT JEUNES MAJEURS</i>	<i>85</i>	<i>6</i>	<i>26</i>	<i>48</i>	<i>0</i>	<i>165</i>

## ORIENTATION SOCIALE - SORTANTS EN 2018

	Foyers	Urgence	Accueil familial	Milieu ouvert	TOTAL*
Retour famille	92	43	23	302	460
Autonomie	29	7	13	3	52
Vers placement	52	499	29	63	643
AEMO/AED/accueil modulable	4	0	7	58	69
Maternité/foyer maternel	0	1	0	1	2
Inconnue	7	3	1	1	12
Autres	32	306	10	13	361
<b>TOTAL</b>	<b>216</b>	<b>859</b>	<b>83</b>	<b>441</b>	<b>1 599</b>
<i>DONT JEUNES MAJEURS</i>	<i>85</i>	<i>6</i>	<i>26</i>	<i>48</i>	<i>165</i>

\* Hors Lieu-Rencontre

## ORIENTATION EMPLOI-SCOLARITE - SORTANTS EN 2018

	Foyers	Urgence	Accueil familial	Milieu ouvert	TOTAL*
Emploi	20	0	7	0	27
Recherche d'emploi	11	3	3	3	20
Poursuite d'études	144	52	42	378	616
Inconnus/Autres	41	804	31	60	936
<b>TOTAL</b>	<b>216</b>	<b>859</b>	<b>83</b>	<b>441</b>	<b>1 599</b>
<i>DONT JEUNES MAJEURS</i>	<i>85</i>	<i>6</i>	<i>26</i>	<i>48</i>	<i>165</i>

\* Hors Lieu-Rencontre

## DURÉE MOYENNE DES SÉJOURS - SORTANTS EN 2018

	Foyers		Urgence		Accueil familial		Milieu ouvert		Accueil de jour	
	2018	Moy.*	2018	Moy.*	2018	Moy.*	2018	Moy.*	2018	Moy.*
Durée moyenne (en mois)	<b>27</b>	26	<b>3</b>	3	<b>89</b>	64	<b>17</b>	20	<b>16</b>	16
Séjour le plus long (en mois)	<b>168</b>	124	<b>12</b>	9	<b>229</b>	205	<b>103</b>	148	<b>29</b>	28

\* Moyenne années 2015, 2016 et 2017

## 3 - LE PERSONNEL

Au 31 décembre 2018, l'association employait 1 009 salariés pour 60 métiers différents, répartis en 6 catégories : encadrement (82), personnel administratif (88), personnel éducatif (471), services généraux (118), médical et paramédical (56) et assistants familiaux (194).

	EFFECTIF TOTAL au 31/12/2018	FEMMES		HOMMES	
		Effectif	%	Effectif	%
Encadrement	82	42	51 %	40	49 %
Personnel administratif	88	74	84 %	14	16 %
Personnel éducatif	471	285	61 %	186	39 %
Services généraux	118	82	69 %	36	31 %
Médical / paramédical	56	45	80 %	11	20 %
Assistants familiaux	194	186	96 %	8	4 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 009</b>	<b>714</b>	<b>71 %</b>	<b>295</b>	<b>29 %</b>

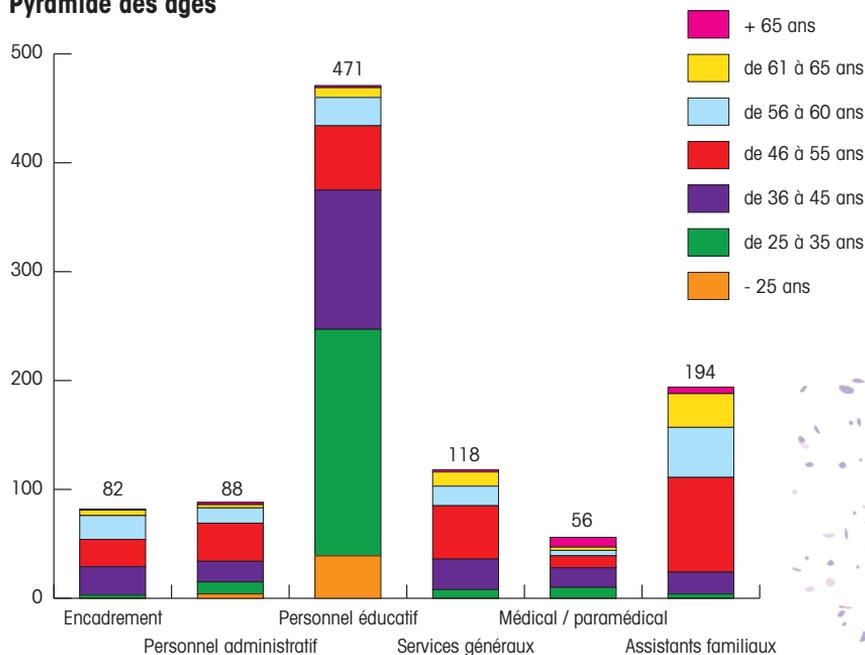
Le personnel de l'association est composé à 71 % de femmes, notamment en raison du nombre conséquent d'assistantes familiales. L'encadrement – à savoir directeurs, directeurs adjoints et chefs de service – comprend 51 % de femmes. Il est à noter que la répartition Hommes / Femmes du personnel éducatif est seulement de 39 % d'hommes pour 61 % de femmes.

### RÉPARTITION HOMMES / FEMMES DES EMPLOIS ÉDUCATIFS

2016		2017		2018	
H	F	H	F	H	F
36 %	64 %	37 %	63 %	39 %	61 %

En 1994, le taux de féminisation des emplois éducatifs était de 64 %. En 2006, il était monté jusqu'à 76 %. Depuis 2007, la courbe s'est inversée. La présence des hommes chez les travailleurs sociaux reste relativement stable depuis lors, avoisinant les 40 %.

## Pyramide des âges



Âges	-25 ans	25-35 ans	36-45 ans	46-55 ans	56-60 ans	61-65 ans	+ 65 ans	Total
TOTAL	43	244	239	266	131	64	22	1 009

Le nombre de salariés de plus de 55 ans représente 21,5 % de l'effectif : pour anticiper cette situation, une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences est mise en place. La catégorie professionnelle la plus concernée est celle des assistants familiaux (83 sur 194 soit près de 43 %). Cependant, comme depuis de nombreuses années, le personnel de moins de 35 ans est important : 28 % (dont une large majorité – plus de 86 % – en personnel éducatif).

**L'ancienneté** des personnels à l'association est un élément d'importance car il permet de mesurer la fidélisation et l'équilibre nécessaire entre les anciens, porteurs et garants de la culture d'entreprise, et les nouveaux, qui apportent des capacités d'évolution.

ANCIENNETÉ	Effectif total	- 1 an	1 à 5 ans	6 à 9 ans	10 à 20 ans	21 à 30 ans	+ 30 ans
Encadrement	82	15 %	30 %	10 %	28 %	12 %	5 %
Personnel administratif	88	15 %	24 %	16 %	23 %	16 %	6 %
Personnel éducatif	471	30 %	35 %	14 %	17 %	4 %	0 %
Services généraux	118	17	32 %	12 %	25 %	11 %	3 %
Médical / paramédical	56	16 %	30 %	20 %	27 %	5 %	2 %
Assistants familiaux	194	10 %	18 %	27 %	34 %	10 %	1 %
TOTAL	1009	21 %	30 %	16 %	23 %	8 %	2 %

**L'absentéisme** est un indicateur du bon fonctionnement des établissements. Sont présentés ici les chiffres globaux de l'association.

Une nette augmentation des jours d'absence est constatée (tous motifs confondus) : + 3 507 jours par rapport à 2017, à nuancer néanmoins par l'augmentation du nombre de salariés : +4,5 %, se caractérisant notamment par :

- une baisse du nombre de journées pour **maladie** par rapport à 2017 : -726 (nombre supérieur à 10 000 depuis 2014). Cependant les jours pour longue maladie augmentent fortement ;
- une augmentation des absences pour **accident du travail** : +771 jours par rapport à 2017 ;
- un nombre de journées pour **maladie enfant** stabilisé depuis 3 ans et en légère baisse cette année encore ;
- les **congés maternité**, en très forte baisse depuis plusieurs années, ont doublé en 2018, 3 453 jours contre 1 678 jours en 2017 ;
- c'est la 1<sup>ère</sup> année que le nombre de jours pour **congé paternité** est aussi important : 139 jours.

ABSENTEISME (en jours)	2016	2017	2018
Maladie	11 265	12 765	12 039
Maladie enfants	349	312	285
Longue maladie	5 101	5 147	6 821
Accident du travail	5 016	4 049	4 820
Maternité	1 841	1 678	3 453
Paternité	66	99	139
<b>TOTAL</b>	<b>23 638</b>	<b>24 050</b>	<b>27 557</b>

## 4 - LA FORMATION CONTINUE DES SALARIÉS

L'association poursuit sa politique de développement des compétences. Elle met l'accent sur l'adaptation des compétences, liée à l'évolution des publics accueillis, aux évolutions des métiers du secteur ainsi que celles en lien avec les réalités socio-économiques. Elle assure un soutien à la professionnalisation de ses salariés et veille au maintien de leur employabilité aussi bien qu'à la sécurisation de leur parcours professionnel.

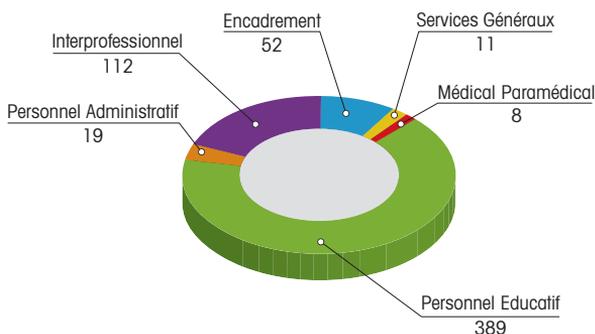
Sous l'impulsion des orientations de la formation définies par la Direction Générale, déclinées par chaque établissement et service en fonction de la spécificité de son activité, l'élaboration des plans de formation de l'année 2018 a également été alimentée par la collecte des souhaits émanant des salariés.

Dans un esprit de transparence, cette démarche s'appuie sur le dialogue social et la concertation tout au long de l'année.

### ORIENTATIONS GÉNÉRALES DE FORMATION

- Promouvoir la transmission
- Prévenir et lutter contre la violence institutionnelle
- Maîtriser les enjeux de l'entretien professionnel
- Renforcer notre expertise et nos savoir-faire
- Favoriser le recours aux parcours de professionnalisation

### Nombre de salariés formés - 590 salariés



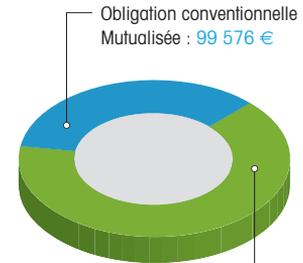
Sur le plan financier, la participation au développement de la formation professionnelle continue de l'association, calculée sur une base de 2 % de la masse salariale brute de l'année 2018, s'élève à **569 006 €** (hors cotisation 1 % CDD) et se décompose de la manière suivante :

### Contribution Légale 284 503 €



**CIF** : Congé Individuel de Formation - **CBC** : Congé Bilan de Compétences  
**VAE** : Valorisation des Acquis de l'Expérience - **CPF** : Compte Personnel de Formation  
**FPSP** : Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels

### Contribution Conventiennelle 284 503 €



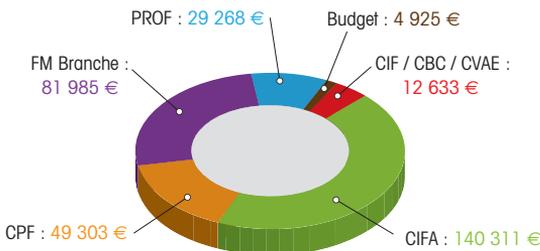
Obligation d'investissement formation : 184 927 €

CONTRIBUTION FORMATION - année 2018	
Contribution Légale	284 503 €
Obligation Conventiennelle Mutualisée	99 576 €
Obligation d'Investissement Formation	184 927 €
Contribution 1 % CDD	20 488 €
<b>CONTRIBUTION TOTALE</b>	<b>589 494 €</b>

### « Une année marquée par un fléchissement de la dépense formation »

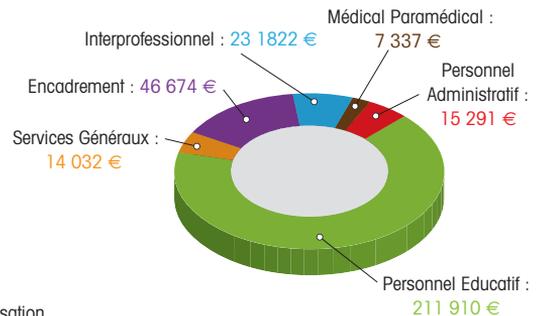
Cette année, nous assistons à une légère diminution du nombre de formations réalisées : **87 actions réalisées** contre 108 en 2017, sur un total de **138 demandes instruites**. L'exercice 2018 a été marqué par un fléchissement de la dépense formation : le coût des formations réalisées s'élève à **318 426 €** contre 438 741 € l'année précédente. Cette dépense formation inclut **118 112 € de salaires et charges** engendrés par les projets réalisés dans le cadre du congé individuel de formation et du compte personnel de formation.

### Dépense par dispositif



**CIFA** : Compte Investissement Formation Adhérent - **PROF** : Professionnalisation  
**FMB** : Fonds Mutualisé de Branche

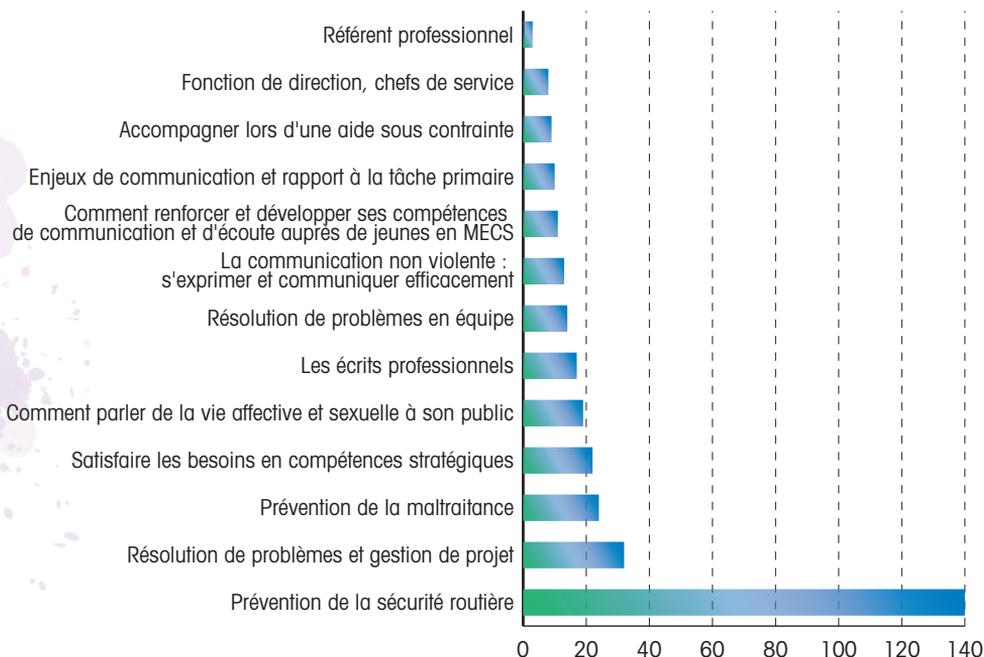
### Dépense par catégorie socioprofessionnelle



Les formations réalisées ont concerné **590 participants** pour un total de **9 203 heures**.

L'année 2018 a enregistré une légère baisse du nombre de formations collectives réalisées cette année : **28 stages collectifs** contre 31 stages en 2017. En revanche, ces actions collectives ont rassemblé un plus grand nombre de participants, soit **530 salariés** contre 483 en 2017 pour un coût d'un montant quasiment identique, soit **125 916 €** et une durée totale de **928 heures** (523 heures en 2017).

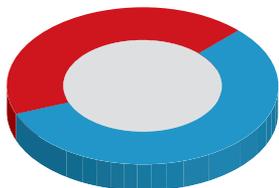
## FORMATIONS COLLECTIVES (530 PARTICIPANTS)



Les priorités retenues par UNIFAF en appui aux projets professionnalisants ont permis à la majorité de ces actions de bénéficier du cofinancement du Fonds Mutualisé de Branche (FMB).

### Heures de formations collectives

FMB  
389 heures



PLAN  
511 heures

FMB



40 957

PLAN



81 085

### COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Le financement des projets de formation au titre du Compte Personnel de Formation a concerné **11 salariés**. L'aboutissement positif de ces projets a été rendu possible grâce aux abondements (financements) complémentaires effectués par UNIFAF et l'association.

L'ensemble de ces formations représente un volume horaire de **2 091 heures** intégralement réalisées sur le temps de travail.

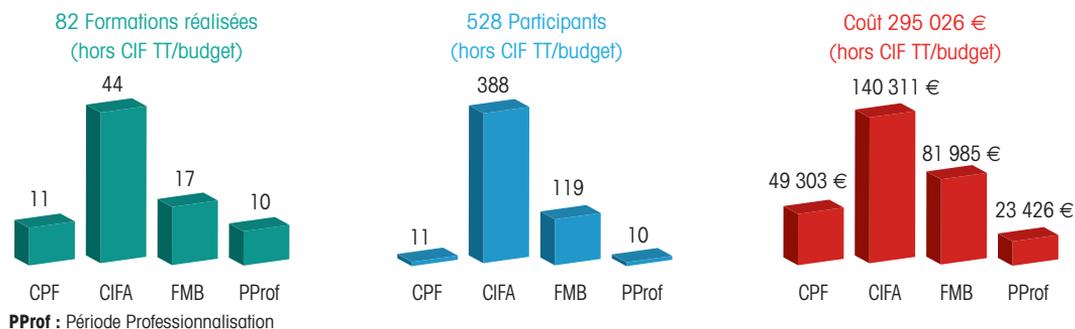
La dépense correspondante s'élève à **49 303 €** globalement imputable aux salaires et charges (**32 793 €**).

Actions concernées :

- fin de formations débutées antérieurement par 5 salariés :
  - 3 CAFERUIS
  - 1 Master en Management des Organisations Sanitaires et Sociales
  - 1 Diplôme d'Etat de Moniteur-éducateur
- 6 nouvelles demandes :
  - 3 CAFERUIS
  - 1 Master en Intervention et Développement Social
  - 1 Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé
  - 1 Diplôme d'Etat de Moniteur-éducateur

## Comparatif

(hors CIF temps de travail / hors formation sur budget de l'établissement ou service)



## CONGÉ INDIVIDUEL DE FORMATION

### • Nouvelles demandes CIF année 2018

Au cours de l'année, 9 nouvelles demandes de CIF ont été formulées. Les salariés ont tous bénéficié de l'autorisation d'absence de la part de leur direction.

A l'issue de la commission d'attribution du financement d'UNIFAF, un seul dossier a bénéficié d'un accord de prise en charge. Il concerne un projet de réorientation professionnelle d'un agent administratif souhaitant obtenir un titre professionnel « Devenir Community Manager » débutant en janvier 2019.

### • CIF en cours ou réalisés

Poursuite d'une formation visant à l'obtention du « Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale » représentant **305 heures** sur l'année 2018, pour un coût de **12 633 €** dont **7 908 €** de salaires et charges.

## BILAN DE COMPÉTENCES et VALORISATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

Nous relevons qu'aucun bilan de compétences n'a été réalisé cette année.

Deux salariés ont bénéficié d'un accompagnement à la VAE, le premier d'une durée de **18 heures** représentant un coût de **1 646 €** visant à l'obtention du Diplôme d'État d'Assistant Familial ; le second, d'une durée de **21 heures**, d'un coût de **1 516 €**, en vue de l'obtention d'un BTS Assistant de gestion.

## CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Deux nouvelles candidatures ont été retenues dans le cadre du contrat de professionnalisation cette année : l'une en remplacement de la rupture anticipée du contrat de professionnalisation en cours visant à l'obtention d'un BTS de Comptabilité ; la deuxième candidate a le projet d'obtenir le Diplôme d'État d'Éducatrice Spécialisée.

Dans le cadre de la professionnalisation, ces trois contrats ont représenté **864 heures** de formation, pour un coût pédagogique de **5 841 €**.



3

présentation  
départementale  
des établissements  
et services

75

## SIÈGE SOCIAL

7, boulevard de Magenta  
75010 PARIS

**Tél. : 01 45 49 63 80**

Fax : 01 45 48 84 90

@ : siege@jean-cotxet.asso.fr

### Directeur Général :

Jean PINEAU (jusqu'au 31/03/19)  
Lucas PAIRAUD (à compter du 01/04/19)

**Directeur Pédagogique et  
du Développement :** Richard ZIADÉ

### Directrice Financière :

Cécile DRACIUS

### Chef de Service Administratif :

Séverine RANDOLFI

### Chef Comptable :

Sandrine LAXALT

### Chef de Service Formation :

Jean-Claude KOUSSAWO

### Chef de Service Juridique :

Lyes HAMMACHE

## 2018 ET SES FAITS MARQUANTS

Cette année a été marquée par de nombreux événements, notamment :

- l'ouverture à Paris en juin du SAJE des 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> arrondissements, avec un accueil ouvert aux adolescents et le regroupement des 3 SAJE sous l'appellation SAJE Sud-Est Parisien ;
- l'inauguration de la structure rénovée et diversifiée de la Maison du Sacré-Cœur, le 17 octobre ;
- l'extension dans le département de la Seine-Saint-Denis de l'activité de l'Accompagnement à Domicile avec Possibilité d'Hébergement (ADOPHÉ), passant de 30 à 48 jeunes suivis et l'abaissement de l'âge minimal de prise en charge (désormais de 0 à 18 ans) ;
- également en Seine-Saint-Denis, l'extension de l'AEMO Intensive, passant de 22 à 44 mesures et le déménagement en juillet du service sur le site de Saint-Denis. Des travaux ont débuté en décembre pour que le service occupe de nouveaux locaux, plus adaptés et plus spacieux, dans le même immeuble ;
- la mise en place d'une nouvelle procédure de gestion des contrats de travail, en lien avec tous les établissements et services ;
- le recrutement d'une doctorante dans le cadre d'une convention CIFRE d'une durée de 3 ans afin de mener une recherche sur les conférences familiales ;
- la Journée Recherche pour promouvoir les différentes recherches internes à l'association, le 27 novembre.

## ET POUR 2019...

L'année 2019 verra la mise en place de nouvelles instances représentatives du personnel (Comité Social et Economique - CSE) et des procédures relatives au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Deux autres chantiers sont ouverts pour 2019 : actualiser le Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER) et procéder à l'évaluation interne.

Le projet d'aménagement des locaux du SAHP de la Croix-Nivert, en concertation avec la DASES reste une priorité. L'association va par ailleurs acquérir le Château de la Martinière, qui accueille notre Foyer de Bièvres, ce en lien avec le Conseil Départemental de l'Essonne.

Un Espace rencontre et visites médiatisées, rattaché au Foyer de Neauphle-le-Château, devrait ouvrir en septembre à Plaisir dans les Yvelines.

Un groupe de travail sera constitué pour réfléchir à l'accueil et à l'accompagnement des Mineurs Non Accompagnés.

Des modes de financement complémentaires pour la pérennisation du service du Lieu-Rencontre seront recherchés, suite au désengagement financier annoncé par la DASES.

Une évolution de la structure de Nogent-sur-Marne et le Perreux-sur-Marne, jusqu'alors consacré à l'accueil d'urgence, sera envisagée en lien étroit avec le Département du Val-de-Marne.

Enfin, l'Association célébrera à l'Hôtel de Ville de Paris, le 8 novembre, ses 60 années d'existence. Des journées anniversaire seront organisées à l'échelle départementale par tous les établissements et services.



## 2018 ET SES FAITS MARQUANTS

La prise de fonction de la nouvelle direction a permis de restructurer l'équipe d'encadrement, dans la continuité de la réflexion engagée avec un cabinet extérieur. Depuis octobre 2018, un directeur adjoint est ainsi positionné exclusivement sur le SAF 75, pour favoriser l'ancrage sur le territoire, mieux répondre aux besoins repérés et prendre davantage en compte les évolutions de la protection de l'enfance. Le diagnostic, qui s'est adossé à une démarche de Qualité de Vie au Travail, a été restitué à l'ensemble des salariés au cours du premier trimestre. Parallèlement, l'évaluation interne a été menée, permettant de dégager des axes d'amélioration, pour un accueil familial de qualité répondant aux exigences inhérentes à un tel service.

Une analyse de la gestion des demandes d'admission a été mise en œuvre afin de mieux mettre en adéquation demandes et places d'accueil. L'absence constatée d'assistants familiaux pour l'accueil de très jeunes enfants ou d'adolescents est en l'état un frein à la réalisation de l'activité et oblige à repenser l'organisation actuelle du SAF 75.

## UNITÉ D'ACCUEIL FAMILIAL SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL DE PARIS

34, rue de Paradis / 75010 PARIS

Tél. : 01 47 70 02 05

Fax : 01 47 70 03 96

@ : saf75@jean-cotxet.asso.fr

**Directrice :** Karine DELVILLE

**Directrice adjointe :** Carole VULLIEZ

**Chefs de Service Éducatif :**

Patrick BRETON - Peggy DAUTRICHE

Philippe LAURENT - Hélène OSMAN

**Chef de Service Administratif :**

Joachim ESCAFFRE

## ET POUR 2019...

La réactualisation du projet d'établissement doit s'engager en prenant appui sur les propositions émises par le cabinet extérieur ainsi que sur les résultats de l'évaluation interne. Cette démarche passera par la réflexion sur les pratiques professionnelles, en favorisant une dynamique de participation pluriprofessionnelle et interdisciplinaire. L'établissement et les professionnels devront améliorer encore la réponse aux besoins fondamentaux des enfants et jeunes confiés, ce conformément à la loi du 14 mars 2016 de réforme de protection de l'enfant. Il s'agira de favoriser l'adaptation du dispositif d'accueil familial à la pluralité des problématiques des situations parentales rencontrées ainsi qu'à celles des enfants confiés.

“ Tout est changement,  
tout évolue, tout est en devenir,  
non pour ne plus être,  
mais pour devenir  
ce qui n'est pas encore. ”

EPIOTÈTE

SERVICE  
D'ACCUEIL  
FAMILIAL





## FOYER ÉDUCATIF « JEAN-COTXET »

38, rue de l'Ourcq / 75019 PARIS

Tél. : 01 40 05 01 19

Fax : 01 44 72 03 19

@ : ourcq@jean-cotxet.asso.fr

**Directeur :** Idir KEROUANI

**Chef de Service Éducatif :**  
Nadia BEN MIMOUN



**MAISON  
D'ENFANTS  
À CARACTÈRE  
SOCIAL**

## 2018 ET SES FAITS MARQUANTS

L'objectif du foyer Jean Cotxet est de permettre aux jeunes d'accéder progressivement à l'autonomie à travers leur intégration scolaire, préprofessionnelle et sociale.

La place laissée aux parents est au fil du temps devenue une préoccupation centrale des établissements. Actuellement, l'attention est portée sur l'accompagnement et le maintien des liens familiaux.

C'est dans cette dynamique que l'équipe du foyer de l'Ourcq a réfléchi à la place des parents dans l'accompagnement de leur enfant en internat. Une instance, « la parole aux parents » et un lieu d'accueil, « l'auberge des familles », ont été mis en place. L'impact positif de ces dispositifs amène les équipes, dans cette dynamique de co-construction, à redéfinir la mission par la réécriture du projet d'établissement.

## ET POUR 2019...

L'objectif principal sera la finalisation du projet d'établissement. Par ailleurs, la pérennisation du dispositif de l'Auberge des familles sera recherchée.

« Vous dites : c'est fatigant de fréquenter les enfants. Vous avez raison. Vous ajoutez : parce qu'il faut se baisser, s'incliner, se courber, se faire tout petit. Là vous avez tort, ce n'est pas cela qui fatigue le plus, c'est le fait d'être obligé de s'élever, de se mettre sur la pointe des pieds, jusqu'à la hauteur de leurs sentiments, pour ne pas les blesser. »



## ÉTABLISSEMENT JENNER

37, rue Jenner / 75013 PARIS

Tél. : 01 44 24 10 70

Fax : 01 45 83 36 18

📧 : jenner@jean-cotxet.asso.fr

### Directrice :

Véronique SPRÉCACÉNÉRÉ

### Chefs de Service Éducatif :

Christelle PAPON - Lucas POCH -  
Houria TAYBI

### Chef de Service Administratif :

Brigitte ROUCHY

MAISON  
D'ENFANTS  
À CARACTÈRE  
SOCIAL



## 2018 ET SES FAITS MARQUANTS

Au sein de l'internat, pour répondre aux besoins éducatifs spécifiques de plusieurs enfants, des aménagements très personnalisés ont été mis en place (hébergement modulable, accueil en famille relais, accueil en urgence...).

Le travail auprès des familles étant un axe toujours fort au sein du foyer, plusieurs rencontres entre les familles et l'équipe pluridisciplinaire de l'internat ont été organisées.

Les séjours organisés à l'attention des jeunes restent nombreux ; les séjours parents-enfants au sein du PHARE se développent à nouveau.

Des temps de réflexion et d'élaboration destinés à faire évoluer la pratique et les outils ont permis notamment la réécriture du Projet d'Accompagnement Personnalisé pour les adolescents et les jeunes majeurs.

Des échanges de pratiques ont démarré avec les cadres des 3 établissements de l'association qui proposent des accueils alternés avec accompagnement des familles (pour l'Établissement Jenner, il s'agit du PHARE). Le turn-over important au sein de cette équipe en 2018 n'a pas permis de conduire à son terme cette réflexion sur la spécificité de cet accompagnement pour faire évoluer le projet de ce service.

## ET POUR 2019...

Cette année sera celle du démarrage du processus d'élaboration du nouveau projet d'établissement. Un organisme de formation interviendra pour un soutien méthodologique aux groupes de travail. La finalisation du projet d'établissement est prévue pour le début de l'année 2020.

« Lorsque je suis allé à l'école, ils m'ont demandé ce que je voulais être lorsque je serai grand. J'ai répondu « heureux ». Ils m'ont dit que je n'avais pas compris la question, j'ai répondu qu'ils n'avaient pas compris la vie. »

JOHN LENNON



# 75

## SAJE SUD-EST PARISIEN

### SAJE 13

37, rue Jenner / 75013 PARIS

Tél. : 01 44 24 10 70

Fax : 01 45 83 36 18

@ : sajejenner@jean-cotxet.asso.fr

### SAJE ALESIA

29/31, Villa d'Alésia / 75014 PARIS

Tél. : 01 45 39 69 48

@ : sajealesia@jean-cotxet.asso.fr

### SAJE NATION

36, rue Picpus / 75012 PARIS

Tél. : 01 40 19 19 09

@ : accueilnation@jean-cotxet.asso.fr

**Directrice :** Chrystelle FAILDE

**Chefs de Service Éducatif :**

Frédéric DESZELUS -

Katy DUJARDIN-SCHOENER

## 2018 ET SES FAITS MARQUANTS

Le SAJE 13 - Alésia, rattaché à l'Établissement Jenner durant 12 ans, est devenu un service autonome, dénommé le SAJE Sud-Est Parisien. Il se compose désormais de 4 équipes, d'une direction et d'un pôle administratif. Le SAJE Sud-Est Parisien a doublé sa capacité d'accueil en passant de 30 à 60 enfants. Il s'est doté d'un nouveau service situé dans le quartier de la Nation, qui a ouvert le 27 juin et couvre les 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> arrondissements. Le SAJE Nation accueille 18 enfants et 12 adolescents. Ainsi, pour la première fois, l'équipe d'un SAJE est dédiée aux adolescents de 13 à 18 ans. Pour ce service, l'année a été rythmée par la création du réseau partenarial et une montée en charge rapide pour le groupe des enfants, mais plus compliquée pour les adolescents. En parallèle, l'équipe s'est étoffée de professionnels engagés et motivés par le projet. Pour les trois services, le travail de proximité avec les familles reste la priorité. Les équipes ont proposé des séjours, des activités en lien avec les problématiques familiales et une approche scolaire différenciée de l'école ordinaire.

Cette année, le SAJE a retravaillé tous les outils à destination des familles et des partenaires : livret, plaquettes enfant, plaquettes et règlement intérieur pour les adolescents, DIPC (Document Individuel de Prise en Charge). Le projet d'établissement est en cours de réécriture. Enfin, un travail intensif de partage des savoir-faire entre tous les professionnels a été une des actions prioritaires, car les potentialités des uns et des autres doivent pouvoir bénéficier aux 4 équipes, aux enfants et à leurs familles.

## ET POUR 2019...

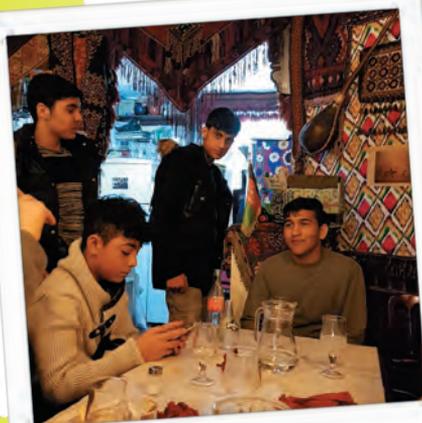
Les trois services font preuve d'une grande volonté de partage et organisent des temps de travail collectifs, afin de consolider une culture commune et leur appartenance au SAJE Sud-Est Parisien. Un premier projet partagé de peinture avec un artiste et une exposition ouverte aux familles et aux partenaires sont en réflexion. Par ailleurs, chaque service travaille sur plusieurs projets : théâtre forum, séjours, dessins, graffiti, musique, activité extérieure ludique ou culturelle et atelier web en lien avec les familles.

La finalisation de l'écriture du projet d'établissement est prévue pour 2019.

“ Pour qu'un enfant grandisse,  
il faut tout un village. ”

PROVERBE AFRICAIN

60 PLACES  
SERVICE  
D'ACCUEIL DE  
JOUR ÉDUCATIF  
DE 5 À 18 ANS



75

## FOYER ÉDUCATIF AMANDIERS- BELLEVILLE

5C, cour de la Métairie / 75020 PARIS

Tél. : 01 44 62 86 40

Fax : 01 46 36 78 90

@ : amandiersbelleville@jean-cotxet.asso.fr

**Directrice :** Vanessa LAMARE

**Chefs de Service Éducatif :**

Dirceu GRECO-MONTEIRO

Nathalie GUIMARD



**MAISON  
D'ENFANTS  
À CARACTÈRE  
SOCIAL**

## 2018 ET SES FAITS MARQUANTS

2018 aura été une année de préparation et de transition vers un nouveau projet d'établissement. L'évolution des besoins des jeunes et une nécessité d'adaptation des pratiques professionnelles ont orienté l'organisation des services au 31 décembre 2018 en distinguant :

- une Suite éducative (16/21 ans) accueillant dorénavant des jeunes dès l'âge de 16 ans, en maison partagée avec présence de surveillants de nuit ; les jeunes les plus autonomes restent quant à eux hébergés en chambres de service et en studios ;
- un Foyer éducatif auquel s'adosent désormais des hébergements de semi-autonomie. Les adolescents en voie d'émancipation, préalablement accueillis au foyer, continuent d'être accompagnés par la même équipe, évitant ainsi une rupture supplémentaire dans le parcours des plus fragiles.

## ET POUR 2019...

En 2019, l'évolution des deux services se consolidera. La participation des jeunes à la vie de l'établissement et aux décisions concernant le cadre et les règles de vie sera un axe fortement développé. Une dynamique mobilisera autour de projets culturels ou sportifs – en intra (séjour plongée, voile...) et en inter-associatif et permettra de poursuivre une ouverture nécessaire sur l'extérieur.

“ La liberté n'est pas  
l'absence d'engagement,  
mais la capacité de choisir. ”

PAULO COELHO



## MAISON DU SACRÉ-CŒUR

12, rue Saint-Rustique / 75018 PARIS

Tél. : 01 46 06 41 12

Fax : 01 42 57 30 91

@ : [maisondusacrecoeur@jean-cotxet.asso.fr](mailto:maisondusacrecoeur@jean-cotxet.asso.fr)

**Directeur :** Mohand HAMIDOUCHE

**Directrice adjointe :**

Béatrice LACAZE-MORAIS

**Chefs de Service Éducatif :**

Driss AIT-OUADDI - Hubert DEMIERE

Marie DESESSARD - Julie GAUTIER

**Chef de Service Administratif :**

Malika ABERKANE



**MAISON  
D'ENFANTS  
À CARACTÈRE  
SOCIAL**

## 2018 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2018 a été celle du 10<sup>ème</sup> anniversaire de la gestion de la Maison du Sacré-Cœur par l'Association Jean Cotxet ; 10 années passées à mobiliser les énergies pour mettre en œuvre une restructuration complexe, tant sur le projet éducatif que sur la réorganisation architecturale. 2018 est aussi l'année qui a vu se concrétiser ces projets sur un site rénové, symboliquement inauguré le 17 octobre.

L'évaluation du besoin d'accueil d'enfants âgés de 6 à 12 ans s'est vue confirmée ; le nouveau groupe dédié a très vite été complet. Il en va de même pour les 6 studios qui accueillent des filles et des garçons, essentiellement issus de l'établissement, dans un premier temps. Quant à l'accueil séquentiel, son démarrage est modeste, du fait de la méconnaissance de son existence par les différents services orienteurs.

La dynamique insufflée par les nouvelles activités a mobilisé l'ensemble du personnel de l'établissement et généré de la mobilité, les équipes étant remaniées. Avec la création d'une vingtaine de postes, dont 14 éducatifs, l'établissement s'est agrandi : il est passé de 57 à 77 places et de 65 à 87 professionnels.

## ET POUR 2019...

Les perspectives pour 2019 sont de mieux faire connaître les nouvelles activités de l'établissement et de faire vivre le nouvel ensemble en favorisant l'articulation entre les différents modes d'accompagnement.

L'intégration des nouveaux salariés sera également un axe de travail important.

“ Mieux vaut allumer  
une chandelle  
que de maudire l'obscurité. ”

LAO-TSEU



## SERVICE DES MILIEUX OUVERTS PARISIENS ACTION ÉDUCATIVE À DOMICILE

49 bis, rue de Lancry / 75010 PARIS

Tél. : 01 53 38 90 08

Fax : 01 53 38 89 91

@ : lancry@jean-cotxet.asso.fr

**Directeur :** Bruno ROCHES

**Chefs de Service Éducatif :**

Smahann JOLIET -

Gaëlle MAREEMOOTOO

**Chef de Service Administratif :**

Patrice RACHELLI



## 2018 ET SES FAITS MARQUANTS

Le service a organisé un séminaire en mars 2018 pour l'ensemble du SMOP. L'objectif était de bâtir une identité de service plus transversale. A l'issue de ce séminaire, 8 commissions interservices (AEMO, AED, Lieu-Rencontre) et pluriprofessionnelles ont travaillé durant toute l'année sur l'aménagement des locaux, les formations collectives, les activités interservices et collectives, l'utilisation des ressources internes à l'établissement et les moyens de développer la convivialité.

Le fait marquant de façon plus spécifique pour le service d'AED demeure l'absence de la Cheffe de service sur une longue période, palliée en interne par les cadres de l'équipe de direction puis par le recours à un contrat à durée déterminée.

Le projet de service a été remis en chantier en 2018 et sa rédaction devrait être achevée en juin 2019. Un certain nombre de procédures dans le cadre du suivi des familles a été réactualisé (premier entretien, Document Individuel de Prise en Charge...). Un dispositif permettant d'accéder plus largement au soutien clinique des situations a été développé.

## ET POUR 2019...

La rencontre avec l'équipe des principaux responsables de l'Aide Sociale à l'Enfance de la Ville de Paris offre de bonnes perspectives. Ces échanges autour de la collaboration ont été particulièrement riches. Les contacts devraient s'en voir facilités, d'autant qu'une réforme d'importance va voir le jour à travers la mise en place par l'ASE de référents éducatifs en milieu ouvert.

L'AED traite des situations - y compris les plus complexes - en amont d'une intervention sociale plus lourde. Le passage d'une mesure de soutien à la parentalité et de prévention à une mesure de traitement se vérifie de plus en plus. Le danger est présent dans la quasi-totalité des situations gérées par les services.

« Il n'y a rien de plus émouvant  
au monde que de parler  
avec gravité à un enfant. »

HENRY DE MONTHERLANT



## SERVICE DES MILIEUX OUVERTS PARISIENS LIEU-RENCONTRE

49 bis, rue de Lancry / 75010 PARIS

Tél. : 01 53 38 90 08

Fax : 01 53 38 89 91

@ : lieurencontre@jean-cotxet.asso.fr

**Directeur :** Bruno ROCHES

**Chef de Service Éducatif :**

Céline MENARD

**Chef de Service Administratif :**

Patrice RACHELLI

40 PLACES



ESPACE  
RENCONTRE

DE 0 À 18 ANS

« Cette toute petite fille que tout le monde admire c'est ma fille. Je la connais à peine et tout à coup pour quelques heures je suis son père. Je fais des gestes que je n'ai jamais faits. Je lui donne à manger, je la change, je joue avec elle, je la serre contre moi. Je fais des photos avec mon iPad, elle pose, elle fait la coquette. Ainsi je la garderai dans ma poche contre mon cœur, pendant ces deux semaines, en attendant de la retrouver. »

## 2018 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2018 a été marquée pour le service du Lieu-Rencontre par une évolution de son projet.

L'accompagnement des familles dans le cadre de ce service l'a vu se rapprocher des problématiques rencontrées nationalement par les espaces de rencontre, à savoir que l'accompagnement ne peut plus se permettre d'être seulement un lieu sécurisant mais que, confronté à des situations plus complexes (addictions, abus...), il aménage ses pratiques et son accompagnement. Ainsi l'accueil collectif d'une dizaine d'enfants et d'autant de parents par séance s'avère de plus en plus délicat si l'on ne veut exclure personne de la prestation.

Cette difficulté se doublait d'une non reconnaissance du statut des intervenants, psychologues de formation, rémunérés comme des travailleurs sociaux, ce qui générerait un fort turn-over du personnel.

Afin de répondre à cette problématique, un nouveau projet va être présenté à la Ville de Paris portant sur une réduction du nombre d'heures effectuées pour les intervenants et du nombre de familles reçues par séance. Parallèlement, nous proposerons d'étendre nos activités à des visites médiatisées d'enfants placés, afin de compléter les sources de financement et de rétribuer les personnels selon leurs statuts.

L'autorisation préfectorale auprès de la Juridiction (JAF) a été renouvelée. Les Juges aux Affaires Familiales font part quant à eux de leur satisfaction concernant l'accompagnement proposé par le Lieu-Rencontre.

## ET POUR 2019...

Les visites médiatisées posent à court terme la question de leurs bases de financement et du niveau d'activité. La Ville de Paris a par ailleurs informé le service qu'elle ne financerait plus comme auparavant le Lieu-Rencontre, considérant que cette mission faisait partie de la prévention et non de la Protection de l'Enfance. L'association recherche donc de nouveaux financements (CAF, Cour d'Appel, MSA...).

L'activité du Lieu-Rencontre est en danger alors qu'elle remplit des missions de service public et prévient des mesures judiciaires plus lourdes et plus coûteuses.



## SERVICE DES MILIEUX OUVERTS PARISIENS ACTION ÉDUCATIVE EN MILIEU OUVERT

49 bis, rue de Lancry / 75010 PARIS

Tél. : 01 44 52 56 80

Fax : 01 44 52 56 85

📧 : magenta@jean-cotxet.asso.fr

**Directeur** : Bruno ROCHES

**Chef de Service Éducatif** :

Corinne MARCHAND

**Chef de Service Administratif** :

Patrice RACHELLI

SERVICE  
D'ACTION  
ÉDUCATIVE  
EN MILIEU  
OUVERT



## 2018 ET SES FAITS MARQUANTS

Le fait marquant pour le service d'AEMO en 2018 est une suractivité qui a nécessité de fixer des priorités en fonction de l'ancienneté des mesures, de l'âge des enfants (bébés) ou du danger.

Une réflexion est engagée sur les pratiques. Il apparaît effectivement qu'un bon nombre de situations nécessitant par le passé un placement peut ou doit aujourd'hui être réévalué. Dans la réalité, les éducateurs font face à des situations où le danger, la précarité éducative et sociale des familles sont intenses.

## ET POUR 2019...

Une rencontre avec les Juges des Enfants s'est tenue début 2019 ; ils se sont déclarés globalement satisfaits de l'accompagnement effectué par le service.

Le service va prendre en compte sa propre réorganisation, le turnover des magistrats et la restructuration de l'ASE pour établir le relationnel harmonieux nécessaire à la bonne prise en charge des mineurs et des familles.

“ La jeunesse  
n'est qu'un mot. ”

PIERRE BOURDIEU



## SERVICE DES MILIEUX OUVERTS PARISIENS

### SERVICE D'ACTIVITÉS PSYCHO- PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES DE JOUR - SAPPEJ

75, rue de Clichy / 75009 PARIS

Tél. : 01 53 32 46 60

Fax : 01 48 78 28 60

✉ : sappej@jean-cotxet.asso.fr

**Directeur** : Bruno ROCHES

**Directeur adjoint** : Daniel DUMANOIR

**Chef de Service Éducatif** :

Carlos MORAIS

**Chef de Service Administratif** :

Patrice RACHELLI

SERVICE  
D'ACCUEIL  
DE JOUR

24 PLACES



DE 11 À 16 ANS

## 2018 ET SES FAITS MARQUANTS

Le SAPPEJ a poursuivi son action originale pluridisciplinaire construite autour de la nécessaire scolarisation des jeunes qui sont pris en charge en relation avec les familles.

L'année 2018 a été marquée par le départ à la retraite de la Directrice qui avait mis en œuvre ce projet innovant et par l'arrivée d'un directeur et d'un directeur adjoint.

Avec un nouveau regard, l'accueil des jeunes a été repensé en réaménageant les espaces dans la structure, ce qui a dégagé deux nouvelles salles polyvalentes.

Les temps d'accueil ont en outre été modifiés : au préalable, tous les jeunes orientés étaient accueillis en même temps, complexifiant l'intervention individuelle. Des emplois du temps personnalisés pour chaque jeune ont été mis en place, ce qui permet une autre disponibilité des adultes, perceptible par les adolescents, des cours mieux vécus tant par les jeunes (qui ont envie d'y assister) que par les professionnels.

En ce qui concerne l'Éducation Nationale, la coordinatrice pédagogique a quitté son poste en fin d'année et le poste d'assistant d'éducation (AED) est vacant depuis septembre ; par ailleurs, de grandes difficultés sont constatées dans le recrutement des enseignants. Ces éléments ont temporairement fragilisé les emplois du temps des jeunes et la dynamique institutionnelle.

## ET POUR 2019...

A l'arrivée d'une nouvelle coordinatrice pédagogique, la priorité est de structurer différemment la prise en charge des jeunes, tant dans la dimension pédagogique, qu'éducative et de soins. A cet effet, avec l'arrivée de nouveaux professionnels (pédagogiques, éducatifs), le projet de service sera revisité en vue de sa réécriture prochaine.

“ Commence là où tu es,  
utilise ce que tu as,  
fais ce que tu peux. ”

ARTHUR ASHE



## SAHP CROIX-NIVERT SERVICE D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT PROVISOIRE

77, rue de la Croix-Nivert  
75015 PARIS

Tél. : 01 45 33 05 16

Fax : 01 45 33 02 68

@ : xnivert@jean-cotxet.asso.fr

**Directeur** : Idir KEROUANI

**Chefs de Service Éducatif** :

Abdel JEBARI – Abdel SEGUENI



**SERVICE  
D'ACCUEIL  
D'URGENCE**

## 2018 ET SES FAITS MARQUANTS

Le service accueille sur une courte durée (3 jours) des adolescents confrontés à des difficultés individuelles ou familiales. L'équipe pluridisciplinaire met en œuvre, sur le bref temps imparti, une prise en charge éducative souple afin de mesurer et de limiter les violences psychologiques et physiques dues à la situation d'urgence. Ainsi les axes de travail sont :

- l'accueil : celui-ci se veut bienveillant, par l'écoute et le soin (nourrir, héberger et soigner). Le cadre protecteur s'inscrit dans le respect de la dignité et de la singularité des personnes accueillies ;
- l'observation et l'évaluation de la situation : entretiens avec l'équipe éducative et la psychologue ;
- la gestion de la dynamique de groupe : aménagement des espaces de vie, répartition des chambres en fonction des profils.

Les accueils inconditionnels – mise à l'abri – peuvent interroger la prise en charge des jeunes car la diversité des profils et des problématiques a un impact certain sur la dynamique de groupe, souvent dans le sens d'un déséquilibre.

Eu égard au public accueilli, la sensibilisation des professionnels aux différentes problématiques auxquelles sont confrontés les jeunes est une donnée importante. En 2018, c'est autour de la prise en charge des jeunes inscrits dans la prostitution que s'est portée la réflexion de l'équipe éducative.

## ET POUR 2019...

Le travail inter-établissements débuté en 2018 sur l'accompagnement des jeunes dits « incasables » se poursuit : quelles réponses apporter sur ces parcours rythmés de ruptures institutionnelles ?

2019 sera également l'occasion d'une évaluation du projet d'établissement.

“ Ce n'est pas la force,  
mais la persévérance,  
qui fait les grandes œuvres. ”

SAMUEL JOHNSON



## FOYER ÉDUCATIF DE NEAUPHLE LE-CHATEAU

26, rue du Vieux Château  
78640 NEAUPHLE-LE-CHATEAU

Tél. : 01 34 89 01 17

Fax : 01 34 89 54 38

@ : neauphle@jean-cotxet.asso.fr

**Directrice** : Nadia KHOUALED

**Chef de Service Éducatif** :  
Sylvain BACHMANN

**Cadre technique** :  
Yannick FERCOQ



**MAISON  
D'ENFANTS  
À CARACTÈRE  
SOCIAL**

## 2018 ET SES FAITS MARQUANTS

Les changements opérés en 2017 se sont poursuivis en 2018. Ils ont eu notamment pour objectif de replacer le foyer dans son identité associative. Le foyer de Neauphle est ainsi plus présent dans l'association, il participe à davantage d'événements associatifs et s'inscrit alors dans une démarche volontaire de participation collective. Le foyer intègre petit à petit des nouveaux fonctionnements.

Les équipes s'interrogent sur la confrontation des modes de protection que constituent le placement en foyer avec les préoccupations budgétaires, pouvant par exemple limiter le nombre de séjours à l'extérieur.

## ET POUR 2019...

Les projets sont nombreux et s'ouvriront d'abord sur un besoin de l'établissement en matière d'entretien immobilier.

2019 verra également l'ouverture de notre Espace de rencontres et de visites médiatisées, qui devrait ouvrir ses portes en septembre. Le projet construit avec le département est totalement distinct de l'activité du Foyer de Neauphle-le-Château mais utilise le savoir-faire acquis par l'Association en la matière.

« Chacun de nous peut représenter une différence réelle et substantielle sur cette planète. En vous engageant personnellement dans une quête de la conscience, vous assumerez vraiment un rôle marquant dans la transformation du monde. »

SHAKTI GAWAIN



91

## FOYER DE BIEVRES- PALAISEAU

**Directrice :** Dania DURANTY

**Directrice adjointe :** Véronique NIZOU

**Chefs de Service Éducatif :**

Mourad BOUCHOU

Nathalie GRELLARD

## FOYER DE BIEVRES « Odette BENEDETTI »

9, rue Léon Mignotte / 91570 BIEVRES

**Tél. :** 01 69 35 37 90

Fax : 01 69 85 50 64

@ : bievres@jean-cotxet.asso.fr

## FOYER DE PALAISEAU

1, boulevard Viala / 91120 PALAISEAU

**Tél. :** 01 60 14 93 65

Fax : 01 60 14 13 44

@ : palaiseau@jean-cotxet.asso.fr

## 2018 ET SES FAITS MARQUANTS

« L'intelligence collective ça marche » pourrait être le slogan du bilan de l'année 2018.

L'établissement a vécu des moments de tumulte avec l'accueil de jeunes en très grandes difficultés, révélant pour certains des troubles importants. Pour autant, le professionnalisme de tous et la bienveillance de chacun ont permis de mener la plupart des accompagnements et orientations éducatifs vers la réussite pour les jeunes.

Par ailleurs, les mouvements de personnel et de groupes de jeunes ont modifié la dynamique des équipes, qui s'en est trouvée enrichie.

A l'été, jeunes et moins jeunes, professionnels et jeunes accueillis, se sont retrouvés autour d'Olympiades pour fêter la fin de l'année scolaire. Ce fut une belle journée de fous rires et de partage, qui marquent la première édition.

Il convient également de souligner la réussite de trois professionnels à leurs VAE d'Éducateurs Spécialisés et de CAFERUIS.

## ET POUR 2019...

L'heureuse nouvelle de 2019 est l'acquisition du Château de la Martinière jusqu'ici loué par l'Association, qui vient pérenniser l'action de l'établissement. Des travaux devraient démarrer cette année et permettre à nouveau le fonctionnement du pavillon des familles.

Les projets éducatifs sont par ailleurs en plein essor afin de répondre aux besoins des jeunes et des équipes mais aussi aux exigences repérées dans notre accompagnement des enfants et jeunes âgés de 4 à 21 ans.



**MAISON  
D'ENFANTS  
À CARACTÈRE  
SOCIAL**



92

## FOYER DE GARCHES

8, avenue Foch / 92380 GARCHES

Tél. : 01 47 01 39 70

Fax : 01 47 01 54 77

@ : garches@jean-cotxet.asso.fr

**Directrice** : Isabelle JAMIER

**Chef de Service Éducatif** :

Karine BECHU



**MAISON  
D'ENFANTS  
À CARACTÈRE  
SOCIAL**

## 2018 ET SES FAITS MARQUANTS

30 jeunes filles ont été suivies dans l'année (12 admises, 10 sorties). L'activité du foyer présente un léger excédent tandis que les mouvements du personnel ont été peu nombreux.

Le collectif unique de 17 jeunes filles, auquel s'ajoutent celles vivant en appartement, n'est pas facilement adapté à certaines adolescentes fragilisées. L'intégration de ces jeunes est toutefois possible dans un groupe apaisé. Pour certaines qui n'ont jamais connu de cadre contenant et rassurant proposé par des adultes, ni de repères fiables, la cohérence et la bienveillance de chaque salarié vont leur permettre d'intégrer règles et codes sociaux et de se tranquilliser. Ce travail est une perpétuelle construction.

Un nombre toujours grandissant d'accompagnements médicaux et administratifs ont été réalisés pour compenser le retard pris lors du suivi antérieur de jeunes filles accueillies.

Enfin l'accent a été mis sur le travail avec les familles, les rencontres ou les contacts avec les parents.

L'été et à Noël les jeunes filles et les salariés se déplacent ensemble dans des lieux extérieurs. Pour la première fois en 2018, a eu lieu un voyage de découverte de la moyenne montagne en hiver.

## ET POUR 2019...

Alors que les effets des réorganisations des services de l'Aide Sociale à l'Enfance se font sentir, l'établissement souhaite maintenir des collaborations fortes et efficaces. L'évaluation interne, la mise à jour du projet d'établissement et les formations vont permettre d'ajuster encore les actions, en prenant en compte constats et apports, ce pour améliorer davantage la qualité des accueils et des accompagnements. L'établissement souhaite que sa proposition d'ouverture d'un dispositif de mise en oeuvre des droits d'hébergement des familles puisse aboutir.

“ Chaque enfant  
qu'on enseigne  
est un homme qu'on gagne. ”

VICTOR HUGO



## SAJE 92

16, rue Gaston Appert  
92390 VILLENEUVE-LA-GARENNE

**Tél. : 01 47 90 78 25**

Fax : 01 47 33 57 97

@ : sajevilleneuve@jean-cotxet.asso.fr

**Directrice :** Isabelle JAMIER

**Chef de Service Éducatif :**  
Séverine GERVAIS

**SERVICE  
D'ACCUEIL  
DE JOUR  
ÉDUCATIF**



## 2018 ET SES FAITS MARQUANTS

En 2018, le SAJE a accompagné 24 enfants et leurs parents. Jusqu'en juillet, le groupe a principalement été composé d'enfants qui peinaient à s'ouvrir aux autres, osaient peu exprimer leurs émotions ainsi que leurs besoins et pour lesquels a été instauré un accompagnement très « cocoonant » et valorisant. Depuis septembre, de nouveaux jeunes présents manifestent un rapport plus conflictuel aux règles de vie collective. La dynamique de ce groupe plus hétérogène a pour effet, avec le soutien des équipes, de stimuler les plus réservés afin qu'ils osent s'affirmer et d'apaiser les autres, qui bénéficient là d'un climat serein leur permettant de ne pas adopter leur attitude habituelle pour se défendre ou se valoriser. Les équipes ont souhaité développer plus encore l'accompagnement auprès des parents, notamment en intensifiant la fréquence des entretiens, afin de soutenir la continuité de la réflexion engagée, ainsi qu'en proposant davantage d'activités familiales. Par ailleurs, le livret d'accueil pour les parents a été réécrit et le règlement de fonctionnement est finalisé. Le Document Individuel de Prise en Charge a été modifié pour assurer une bonne cohérence et complémentarité de ces outils.

Enfin, une évaluation interne a été menée. Une grande majorité de parents a répondu au questionnaire en prenant également soin de renseigner la plupart des questions ouvertes.

## ET POUR 2019...

Dans la continuité du travail amorcé, la réécriture du projet de service sera finalisée ainsi que celle du livret d'accueil pour les enfants. Par ailleurs, une analyse de l'ensemble des données recueillies grâce à l'évaluation interne va être réalisée afin de faire évoluer les pratiques. Enfin, après avoir reçu l'accord du département, un espace complémentaire d'accueil, à proximité des locaux, va faciliter les entretiens familiaux ainsi que ceux menés par la psychologue.



## DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENTS ÉDUCATIFS DE SEINE-SAINT-DENIS

7, boulevard de la Libération  
Immeuble « Le Charles Michel »  
93200 SAINT-DENIS

Tél. : 01 48 09 00 46

Fax : 01 48 09 19 73

**Directeur :** Alain DURAND

**Directeurs adjoints :**

Catherine GUITTON - Djibril SOUMARE

**Chefs de Service Éducatif :**

Nathalie NOEL - Yann PIQUET

**Chef de Service Administratif :**

Fabienne EVUORT FOSTIN

## SAEMO 93

@ : sioae93@jean-cotxet.asso.fr

## SAEMO INTENSIVE

@ : aemo-int@jean-cotxet.asso.fr

## 2018 ET SES FAITS MARQUANTS

Cette année encore, l'activité en **AEMO** demeure soutenue. L'ensemble des travailleurs sociaux du service s'est mobilisé pour réduire les délais d'attente de prise en charge des mesures, une attente toujours préjudiciable pour les familles comme pour les professionnels. A noter une forte augmentation de jeunes originaires d'autres départements que la Seine-Saint-Denis. En effet, les mesures avec délégation de compétences sont passées de 2 % à 12 % du nombre total de mesures, dont la moitié hors région parisienne.

**L'AEMO Intensive** a connu des difficultés pour réaliser l'activité, essentiellement liées aux difficultés de recrutement.

L'année 2018 a été marquée par une hausse de la participation des enfants et des parents du service d'AEMO notamment au sein des ateliers dans le cadre du programme DAC'o'DAC (Déploiement des Aptitudes et Capacités ou Développement et Apprentissage des Compétences).

## ET POUR 2019...

La réécriture des projets de service AEMO et AEMO Intensive et du projet d'établissement sera finalisée. La participation au sein du programme DAC'o'DAC sera renforcée en développant des actions collectives et des ateliers en direction des jeunes et des familles. Ces actions sont communes à l'ensemble du Dispositif d'Accompagnements Educatifs et peuvent concerner l'ensemble des jeunes et des familles du dispositif. Ces actions peuvent être portées également par les équipes des autres services et établissements.

« Il faut essayer d'être heureux,  
ne serait-ce que  
pour donner l'exemple. »

JACQUES PREVERT





## DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENTS ÉDUCATIFS DE SEINE-SAINT-DENIS RÉPARATION PÉNALE

7, boulevard de la Libération  
Immeuble « Le Charles Michel »  
93200 SAINT-DENIS

**Tél. : 01 48 09 00 46**

Fax : 01 48 09 19 73

@ : reparationpenale@jean-cotxet.asso.fr

**Directeur :** Alain DURAND

**Directeurs adjoints :**

Catherine GUITTON - Djibril SOUMARE

**Chef de Service Administratif :**

Fabienne EVUORT FOSTIN



## 2018 ET SES FAITS MARQUANTS

L'activité a été intégralement réalisée en 2018. La capacité a été augmentée, passant de 270 à 315 actes, compte tenu des mesures arrivées au service durant la deuxième partie de l'année 2017.

Depuis son origine, le service de Réparation Pénale développe plusieurs ateliers collectifs comme une réponse éducative aux questionnements posés par les adolescents à travers leur non respect de la loi. En 2018, deux actions collectives avec hébergement ont été organisées et animées par le service :

- « Jouons Ensemble » qui favorise la transmission et l'échange avec les jeunes autour de certaines valeurs (respect, égalité, solidarité...), la découverte du handicap par le biais du sport adapté ;
- « Mieux vivre ensemble » qui favorise le travail sur la communication, notamment comme moyen de désamorcer certains conflits.

Le renouvellement de l'équipe éducative n'a pas altéré la qualité de l'intervention et la créativité du service. Cela a été rendu possible entre autres par la politique d'intégration des apprentis que nous accueillons depuis plusieurs années au sein du service.

## ET POUR 2019...

L'année 2019 verra la finalisation du projet de service 2019-2024. L'équipe reste mobilisée pour réaliser l'activité tout en travaillant à la création de nouvelles actions collectives et au développement du réseau partenarial, afin d'offrir aux jeunes des activités adaptées à leur situation singulière.

« Aucun de nous,  
en agissant seul,  
ne peut atteindre  
le succès. »

NELSON MANDELA



## DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENTS ÉDUCATIFS DE SEINE-SAINT-DENIS LES ACCUEILS DE SEINE-SAINT-DENIS

8, rue du Président Wilson  
93120 LA COURNEUVE

Tél. : 01 42 35 73 51

Fax : 01 48 27 54 92

@ : lacourneuve@jean-cotxet.asso.fr

**Directeur :** Alain DURAND

**Directeurs adjoints :**

Catherine GUITTON - Djibril SOUMARE

**Chefs de Service Éducatif :**

Edwige CORE - Gilles DAVOINE

**Chef de Service Administratif :**

Fabienne EVUORT FOSTIN

## 2018 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2018 a été particulièrement marquée par la stabilité du groupe des jeunes et des départs progressifs tout au long de l'année. Il est à noter un nombre important de demandes concernant exclusivement de jeunes adolescentes, ce qui crée un déséquilibre dans le groupe, souvent composé de fratries.

L'accueil partagé reste toujours un mode d'accompagnement innovant et exigeant. En effet, le travail avec les familles exige de la rigueur et de la souplesse pour s'adapter aux différents fonctionnements familiaux, ce dans l'intérêt des jeunes.

Par ailleurs, le travail de coopération se poursuit avec l'ensemble des services du DAE 93. Avec l'expérience, des solutions familiales sont de plus en plus envisagées. Le DAC'o'DAC (Déploiement des Aptitudes et Capacités ou Développement et Apprentissage de Compétences) est également devenu une réalité par la mise en place de nombreuses actions collectives regroupant des jeunes des foyers et des services de milieux ouverts.

L'année 2018 a été également marquée par des formations collectives pluriprofessionnelles regroupant les foyers et les services du DAE 93.

## ET POUR 2019...

Le Dispositif d'Accompagnements Educatifs du 93 est de plus en plus important par sa taille et la diversité de ses actions. Désormais, à travers le DAC'o'DAC, le défi est de trouver des modes de coopération entre les équipes afin que la notion de parcours de l'enfant soit intégrée au quotidien dans nos pratiques.

“ L'éducation ne se borne pas à l'enfance et à l'adolescence. L'enseignement ne se limite pas à l'école. Toute la vie, notre milieu est notre éducation. ”

PAUL VALERY



**MAISON  
D'ENFANTS  
À CARACTÈRE  
SOCIAL**



## DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENTS ÉDUCATIFS DE SEINE-SAINT-DENIS ADOPHÉ – ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE AVEC POSSIBILITÉ D'HÉBERGEMENT

2, rue Clovis Hugues / 93700 DRANCY

**TÉL. : 01 49 33 91 92**

Fax : 01 48 09 19 73

@: adophe@jean-cotxet.asso.fr

**Directeur :** Alain DURAND

**Directeurs adjoints :**

Catherine GUITTON - Djibril SOUMARE

**Chef de Service Éducatif :**

Philippe LE PERU

**Chef de Service Administratif :**

Fabienne EVUORT FOSTIN

## 2018 ET SES FAITS MARQUANTS

L'activité d'ADOPHÉ a pu être augmentée au fur et à mesure des embauches réalisées. L'équipe s'est étoffée et est maintenant constituée de 8 postes éducatifs dont 2 Educateurs de Jeunes Enfants, 3 Techniciens d'Intervention Sociale et Familiale, 1 Conseiller en Economie Sociale et Familiale et 1 Psychologue. Les prises en charge concernent désormais les enfants de la naissance à 17 ans.

Auparavant réunis, les services ADOPHÉ et AEMO Intensive se sont différenciés à travers le déménagement du service d'AEMO Intensive à Saint-Denis.

En février, l'équipe ADOPHÉ a participé à la présentation des résultats intermédiaires acquis durant la Recherche-Action Collaborative qui avait été entreprise. Ces premiers résultats posent les jalons d'une réflexion autour du référentiel ADOPHÉ et de sa dimension innovante.

Dans cette démarche, des liens de partenariat et de coopération satisfaisants sont maintenus avec le réseau d'intervention, comprenant l'ASE mais également les foyers dans lesquels s'organisent les replis.

## ET POUR 2019...

Une réflexion sur les spécificités d'accompagnement des plus jeunes enfants doit être initiée au sein de l'équipe. La réécriture du projet d'établissement permettra de définir clairement les modalités de coordination et de collaboration au sein de l'équipe pluridisciplinaire. Des actions de formation seront menées afin de soutenir les compétences des professionnels et le réseau partenarial.



« La justice propre aux relations, ou équité, est le fondement dynamique des relations viables, durables et intimes. Une réévaluation au moins périodique du degré d'équité présent dans une relation est nécessaire pour maintenir une relation fiable et digne de confiance. »



93

## UNITÉ D'ACCUEIL FAMILIAL SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL DE ST-DENIS

9, boulevard de la Libération  
93200 SAINT-DENIS

**TÉL. : 01 43 11 29 50**

Fax : 01 48 37 55 64

@ : saf93@jean-cotxet.asso.fr

**Directrice :** Karine DELVILLE

**Directrice adjointe :** Véronique SENTI

**Chefs de Service Éducatif :**

Brigitte MEZOUANI – Abella PENEAUD –  
Frédéric ROQUE

**Chef de Service Administratif :**

Joachim ESCAFFRE

## 2018 ET SES FAITS MARQUANTS

La prise de fonction de la nouvelle direction a permis de retenir de nouvelles options organisationnelles dans la continuité de la réflexion méthodologique engagée. Un directeur adjoint est désormais positionné exclusivement sur le SAF 93, pour favoriser l'ancrage sur le territoire et prendre davantage en compte les évolutions à l'œuvre dans le champ de la protection de l'enfance. Le diagnostic, qui s'est adossé à une démarche de Qualité de Vie au Travail, a été restitué à l'ensemble des salariés. Parallèlement, l'évaluation interne a été menée, permettant de dégager des axes d'amélioration pour un accueil familial de qualité, tout en répondant aux exigences et aux évolutions de l'environnement éducatif et institutionnel.

L'équipe Urgence reste confrontée à la difficulté des assistants familiaux à s'engager sur ce projet d'accueil spécifique, malgré une rémunération plus favorable que dans le cadre d'un accueil pérenne. Si l'organisation mise en place vise à favoriser la sécurisation des enfants et permet aux professionnels de l'urgence de répondre le mieux possible à la détresse des enfants qu'ils accueillent, les contraintes liées à l'accueil de courte durée posent notamment la question de l'attachement.

Le travail de communication en interne et en externe s'est poursuivi en 2018 et a notamment contribué à développer des pratiques, en lien avec la Maison des adoptions, dans l'accueil d'enfants nés sous le secret.

La participation du service à la première journée de l'accueil familial du département de la Seine-Saint-Denis a permis à l'équipe Urgence petite enfance de présenter son projet et contribué à inscrire l'Association dans la réflexion départementale sur les modes d'accueil et les pratiques novatrices sur le territoire.

## ET POUR 2019...

La réactualisation du projet d'établissement doit s'engager en prenant appui sur les propositions émises par le cabinet extérieur ainsi que sur les résultats de l'évaluation interne. Cette démarche devra permettre de développer la réflexion sur les pratiques professionnelles, en favorisant une dynamique de participation pluriprofessionnelle et interdisciplinaire afin d'améliorer la réponse du dispositif d'accueil familial à la pluralité des situations des parents et des enfants confiés.

**SERVICE  
D'ACCUEIL  
FAMILIAL**



## DISPOSITIF D'ACCUEIL D'URGENCE DU VAL-DE-MARNE

**Directeur :** Claude THOBOR

**Directeur adjoint :**

Sylvio CHEVALIN-POCRAIN

**Chef de Service Éducatif :**

Wassim EL GOLLI

## FOYER D'ACCUEIL D'URGENCE DU PERREUX

158/162, rue de Metz

94170 LE PERREUX-SUR-MARNE

**Tél. : 01 43 24 50 94**

Fax : 01 43 24 03 28

@ : [dau94@jean-cotxet.asso.fr](mailto:dau94@jean-cotxet.asso.fr)

## FOYER D'ACCUEIL D'URGENCE DE NOGENT

40, rue Lequesne

94130 NOGENT-SUR-MARNE

**Tél. : 01 43 94 10 26**

Fax : 01 43 94 23 80

@ : [fau.nogent@jean-cotxet.asso.fr](mailto:fau.nogent@jean-cotxet.asso.fr)



## 2018 ET SES FAITS MARQUANTS

L'action du dispositif s'est poursuivie avec les caractéristiques inhérentes à l'accueil d'urgence. Malgré l'engagement des personnels, l'établissement a cependant dû faire face à des difficultés d'organisation souvent liées à des vacances d'emplois longues et difficiles à pallier.

Un projet novateur a mobilisé l'ensemble des jeunes et professionnels, à savoir l'organisation d'un repas dans un restaurant associatif qui met son local à la disposition des associations. Tous les jeunes étaient concentrés sur une tâche : la satisfaction du client venu se restaurer.

Dans le cadre des vendredis du DAU, des formations internes ont été organisées pour l'ensemble du personnel et des collègues de l'association. En 2018, trois sujets ont été abordés :

- la problématique des fugues à l'adolescence, animée par Gwenaëlle BUSER, Psychologue ;
- les souffrances psychiques et l'action éducative, animée par le Docteur DOUKHAN, Psychiatre ;
- l'Institution bienveillante ou les frontières morales de l'éthique professionnelle, par Wassim EL GOLLI, Chef de service éducatif.

Ceci a contribué à faire monter en compétence les professionnels travaillant au sein du dispositif d'urgence.

## ET POUR 2019...

L'action du dispositif sera repensée dans le cadre d'une réflexion globale du département sur ses besoins éducatifs dans ou hors urgence caractérisée.



**FOYER  
D'ACCUEIL  
D'URGENCE**



## INTERNAT ÉDUCATIF DE THIAIS

9, boulevard Stalingrad / 94320 THIAIS

TÉL. : 01 48 52 96 55

Fax : 01 48 90 59 03

@ : thiais@jean-cotxet.asso.fr

**Directeur :** Claude THOBOR

**Chefs de Service Éducatif :**

Yvon GENIN - Mathilde MILHEM -

Karim TACHERIFT



**MAISON  
D'ENFANTS  
À CARACTÈRE  
SOCIAL**

## 2018 ET SES FAITS MARQUANTS

L'établissement a continué à assurer la bonne fin des missions qui lui étaient confiées. Dans le cadre des évolutions éducatives, s'agissant de la diversification de nos actions, nous avons expérimenté pour la première fois un séjour voile organisé par le service « Appartements », en direction de certains Mineurs Non Accompagnés. Ce projet de traverser autrement la mer a constitué un support éducatif très positif pour ces jeunes.

Par ailleurs, une association de randonnée de personnes âgées ayant fait une donation de 1 300 € à l'établissement, la somme a permis d'acheter des sandwiches pour les distribuer pendant des maraudes mensuelles avec l'association « La Goutte du Partage » à la Gare de Lyon.

2018 fut l'année de la mise en place du service « Appartements », nouvelle version, par l'ouverture en septembre 2017 d'un service intermédiaire recevant des jeunes ayant un besoin d'accompagnement éducatif renforcé autour de la question de l'autonomie dans conditions réelles.

## ET POUR 2019...

Plusieurs projets devraient voir le jour pour investiguer avec les jeunes la dimension de solidarité sociale : une randonnée mensuelle avec des personnes du 3<sup>ème</sup> âge et la réception de leur groupe au foyer pour proposer un repas réalisé et servi par les jeunes. Par ailleurs, une tombola sera organisée au bénéfice des sans-abri.

“ Si tu rencontres  
un homme de valeur,  
cherche à lui ressembler.  
Si tu rencontres  
un homme médiocre,  
cherche ses défauts  
en toi-même. ”

CONFUCIUS



94

## FOYER DE LA VARENNE / SAINT-MAUR

**Directeur :** Philippe HOUBART

**Chefs de Service Éducatif :**

Angélique LEBRAZIDEC - Sofy MEZIANE

Patrick LAPEZE - Cèdre TEILHARD

## FOYER « KENNEDY »

89, avenue Joffre

94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES

**Tél. :** 01 48 85 41 14

Fax : 01 48 85 38 95

@ : stmaur@jean-cotxet.asso.fr

## FOYER « JACQUES ASTRUC »

45, rue Saint-Hilaire

94210 LA VARENNE-SAINT-HILAIRE

**Tél. :** 01 48 83 00 40

Fax : 01 48 86 61 11

@ : lavarenne@jean-cotxet.asso.fr

## 2018 ET SES FAITS MARQUANTS

2018 fut une année de stabilité dans les effectifs.

L'activité prévue a été réalisée, offrant même un excédent.

Divers projets à destination des jeunes ont pu aboutir, comme le théâtre forum, les séjours de vacances et diverses sorties.

La mutualisation avec les établissements de l'association dans le Val-de-Marne a été poursuivie avec succès.

Ce fut aussi une année d'enrichissement par la mise en place de formations collectives et d'interventions thématiques animées par le Docteur DELANOE.

Enfin nos foyers ont bénéficié de travaux de sécurisation et d'embellissement des sites qui améliorent le cadre de vie et de travail.

## ET POUR 2019...

L'évaluation des projets en cours sur l'autonomisation des jeunes sera poursuivie : SAVA - Service d'Accompagnement Vers l'Autonomie et EPA - Espace de Pré-Autonomie.

La mutualisation avec les établissements de l'association dans le Val-de-Marne sera continuée.

Les groupes de travail sur le projet personnalisé d'accompagnement finaliseront leurs travaux.

Des formations collectives sur des thèmes concrets seront à nouveau engagées.

Enfin, les travaux sur l'accessibilité seront mis en œuvre.

“ On dit que le temps change les choses... Mais en fait, le temps ne fait que passer et nous devons changer les choses nous-mêmes. ”

ANDY WARHOL



**MAISON  
D'ENFANTS  
À CARACTÈRE  
SOCIAL**

94



## LA VILLA PRÉAUT VILLIERS-SUR-MARNE

2 ter, rue de Cœuilly  
94350 VILLIERS-SUR-MARNE

**Tél. : 01 49 30 82 90**

Fax : 01 49 41 02 23

@ : villiers@jean-cotxet.asso.fr

**Directrice :** Monique PACOT

**Directeur adjoint :**

Jean-Marc CAMPIUTTI

**Conseiller Technique :**

Mathieu CASTEL

## 2018 ET SES FAITS MARQUANTS

2018 a permis la poursuite sur une année pleine de la mise en œuvre du nouveau projet d'établissement et ces premiers mois d'expérimentation permettent d'en dresser un bilan positif.

Les équipes éducatives ont poursuivi le travail de réflexion et d'analyse autour de ce projet avec un intervenant extérieur, ce afin de mieux se l'approprier.

Les activités de jour ont pris une dimension plus importante. Au-delà d'une apparence occupationnelle, ces activités sont un support pour une évaluation et une remédiation cognitives, visant à valoriser et remobiliser les adolescentes fragilisées par des échecs successifs. La finalité de ces activités est de structurer des micro-projets socialisants en milieu sécurisé et de permettre à certaines jeunes de se projeter sur une possible socialisation réaliste.

## ET POUR 2019...

Poursuivre le changement dans la continuité d'un accompagnement au plus près des besoins identifiés des jeunes accueillis sera la priorité de 2019.

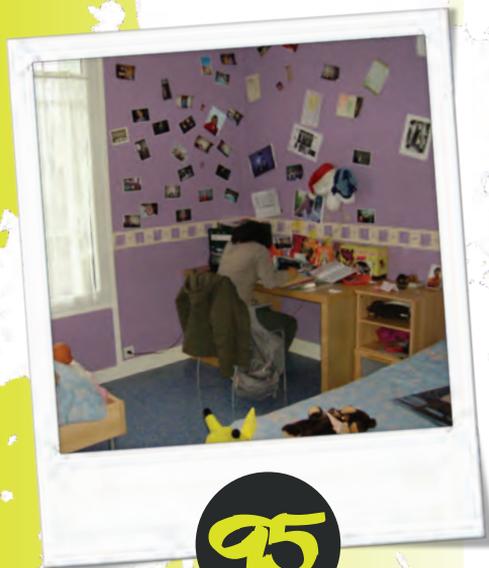
Des activités psycho-sociales seront développées afin d'assurer de manière plus harmonieuse les transitions et les passages en interne et en externe.

“ Le projet est le brouillon  
de l'avenir. Parfois, il faut  
à l'avenir des centaines  
de brouillons. ”

JULES RENARD



**MAISON  
D'ENFANTS  
À CARACTÈRE  
SOCIAL**



95

## MAISONS ET APPARTEMENTS ÉDUCATIFS DU VAL D'OISE

2, rue du Professeur Calmette  
95120 ERMONT

Tél. : 01 34 44 04 00

Fax : 01 34 44 04 04

@ : ermont@jean-cotxet.asso.fr

**Directeur** : Marc ESCANEGRABE

**Chefs de Service Éducatif** :

Cyrille ROLLIN - Delphine ZENOUDA

## 2018 ET SES FAITS MARQUANTS

2018 a été une année de transition : l'équipe de cadres a été fortement renouvelée avec l'arrivée d'une nouvelle cheffe de service et de deux nouveaux psychologues. Les équipes éducatives, elles aussi, ont connu le début d'une phase de renouvellement avec des départs concernant plusieurs maisons en fin d'année.

Les âges des enfants et des jeunes accueillis dans les maisons ont été alignés pour les inscrire dans un parcours résidentiel qui leur permet de passer d'une maison à l'autre, ce afin d'essayer d'éviter les ruptures dans les accompagnements et les sorties sans solution satisfaisante.

Malgré ces changements et les départs concomitants, et en dépit des difficultés de recrutement pour les structures en internat qui rendent les remplacements parfois difficiles, les équipes éducatives ont réussi à maintenir la qualité de la prise en charge des enfants et des jeunes confiés. La boussole principale des accompagnements reste une alliance de l'éducatif et du soin, pour permettre un accueil adapté au parcours et aux difficultés de chacun.

## ET POUR 2019...

La période de transition entamée en 2018 va se poursuivre avec une remise à plat des différents documents et projets de l'établissement (réécriture du projet d'établissement, des projets de services, du livret d'accueil...) et la réflexion autour de nouveaux projets d'actions éducatives incluant les parents.

“ Dans les plus grandes pagailles,  
tu es le calme souriant.  
Dans les grands calmes,  
tu es le vent. ”

FERNAND DELIGNY



**MAISON  
D'ENFANTS  
À CARACTÈRE  
SOCIAL**

# 4



les instances  
du personnel

# 1 - BILAN DU COMITÉ D'ENTREPRISE – MANDAT 2016/2019

**Coordonnées :** 5, rue Pierre Chausson / 75010 PARIS  
Tél. : 01 42 39 68 94  
e-mail : ce.jean.cotxet@orange.fr

## Membres titulaires

Michel NKAYA (CGT), Secrétaire  
Karine ALEHERI (CGT), Secrétaire adjointe  
Pauline ANAMBA-ONANA (CGT), Trésorière  
Assia KERDJIDJ (CFTC)  
Habiba KHARDOUCHE (CGT)  
Marie-Frantz ANTOINE (Liste indépendante)

## Membres suppléants

Marie-Chantal GAUTIER (CGT), Trésorière adjointe  
Hakim YASSA (CFTC)  
Armand KOKOLO (CGT)  
Lydia SEKKIOU (CGT)  
Valérie COLOMBIE (FO)  
Pascal CORBEX (FO)

## Les représentants du CE au Conseil d'Administration de l'Association Jean Cotxet sont Michel NKAYA (CGT) et Valérie COLOMBIE (FO).

En 2018, le CE a tenu 9 réunions officielles. La réunion d'octobre n'a pas eu lieu, le local du CE étant fermé pour travaux. Odile FAUSSEMAGNE, Présidente de l'Association jusqu'en septembre 2018, a été excusée pour toutes ces réunions. Il en a été de même pour Patrick BEAU, qui a pris sa succession. A ces réunions étaient présents Jean PINEAU, Directeur Général, et les représentants syndicaux. Lors de ces réunions sont débattues avec le Directeur Général, les situations diverses concernant l'ensemble des établissements, tant sur le plan général qu'au regard du fonctionnement des regroupements, établissements et services. L'ordre du jour est établi conjointement par le Directeur Général et le Secrétaire du Comité d'Entreprise. Chaque réunion a donné lieu à un procès-verbal approuvé.

Pour mener à bien les missions particulières, il existe quatre commissions au Comité d'Entreprise de l'Association Jean Cotxet :

**La Commission Information et Aide au Logement :** Habiba KHARDOUCHE est la référente. Les membres sont : Marie-Frantz ANTOINE, Habiba KHARDOUCHE, Armand KOKOLO et Michel NKAYA.

**La Commission Egalité Professionnelle :** Karine ALEHERI est la référente. Les membres sont : Karine ALEHERI, Marie-Chantal GAUTIER, Lydia SEKKIOU et Hakim YASSA.

**La Commission Budget :** Marie-Frantz ANTOINE est la référente. Les membres sont : Marie-Frantz ANTOINE, Marie-Chantal GAUTIER, Assia KERDJIDJ, Habiba KHARDOUCHE, Armand KOKOLO, Michel NKAYA et Lydia SEKKIOU.

**La Commission Formation Professionnelle :** Valérie COLOMBIE est la référente. Les membres sont : Karine ALEHERI, Valérie COLOMBIE, Habiba KHARDOUCHE, Armand KOKOLO.

## Les Activités sociales et culturelles (Œuvres sociales)

Pauline ANAMBA-ONANA, Trésorière du Comité d'Entreprise, coordonne le travail de l'ensemble des élus pour les œuvres sociales. Tous les dossiers ont été gérés avec rigueur, pour une meilleure traçabilité.

Les élus ont été confrontés au blocage du fonctionnement des comptes « Œuvres Sociales » et « Fonctionnement » du CE de décembre 2018 à mars 2019, ce qui a occasionné un retard de gestion de toutes œuvres sociales confondues. Pour y remédier, les élus du CE, lors de la délibération du 7 février 2019 portant sur l'ouverture et les signataires des comptes, ont voté à l'unanimité pour donner pouvoir au Secrétaire et à la Trésorière du CE.

**Michel NKAYA,**  
Secrétaire élu du CE

## RÉCAPITULATIF DES ŒUVRES SOCIALES 2018

Subventions Œuvres Sociales en 2018	355 629 €
Participation Sodexo	0 €
Remboursement locations été, hiver	24 160 €
Remboursement billetterie cinéma	18 670 €
Remboursement billetterie	31 282 €
Remboursement hammam	8 686 €
<b>TOTAL PRODUITS ŒUVRES SOCIALES</b>	<b>438 427 €</b>
Classes transplantées / colonies	3 310 €
Frais de garde	2 008 €
Participation activité sportive	3 430 €
Chèques vacances (ANCV)	114 967 €
Locations été, hiver, voyage	53 109 €
Bons Culture	63 159 €
CE Allocation Naissance	1 896 €
Billetterie	55 016 €
Bons TIR GROUPE Noël	94 290 €
Départs à la retraite	2 764 €
Billetterie cinéma	38 821 €
CE hammam	23 658 €
<b>TOTAL ŒUVRES SOCIALES</b>	<b>456 428 €</b>
<b>RÉSULTAT ŒUVRES SOCIALES EN 2018</b>	<b>-18 001 €</b>

## 2 - COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL - CHSCT MANDAT 2017/2019

### Rappel de la mission

Parmi les instances du personnel, le Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail a une mission très particulière, il veille à la sécurité des travailleurs, la prévention des risques et au respect des règles d'hygiène.

### Composition du CHSCT

<b>Président :</b>	Richard ZIADE, Directeur Pédagogique	
<b>Membres élus :</b>	ALI Youssoufi	CFTC - Secrétaire Elu
	AURIER Roméo	CGT
	BRUNET Nora	CGT
	MELIANI Mohamed	CGT
<b>Représentants Syndicaux :</b>	CRISPEL Carole	CFTC
	JUGE Arnaud	FO
	KOKOLO André	CGT

Le CHSCT a mis l'accent en 2018 depuis son début de mandat sur la prévention des risques professionnels et a porté une attention toute particulière aux salariés en difficulté ou en souffrance au niveau du travail. Les élus ont été sollicités directement par des salariés en situation tendue avec leur direction ou qui exprimaient une souffrance au travail.

Le CHSCT a également porté une attention particulière aux courriers anonymes dont il était destinataire.

Le CHSCT a essayé de travailler en lien avec les Délégués du Personnel des différents établissements, d'où l'organisation de plusieurs réunions pour s'enquérir des situations des établissements et pouvoir agir en amont, afin de prévenir tout risque en matière de santé et de sécurité des salariés.

Le dossier le plus important que le CHSCT a eu à gérer en 2018 est celui du DAU 94, qui a connu des périodes troubles, ce qui a conduit l'instance à poser un droit d'alerte au regard de la situation. Ce droit a conduit à la désignation d'un expert, le cabinet Syndex, lequel a produit un rapport complet sur la situation du DAU, comprenant des propositions d'amélioration et des préconisations applicables aux autres établissements.

Le CHSCT a tenu 10 réunions, dont 2 réunions exceptionnelles.

Les réunions donnent lieu à des comptes rendus à destination du personnel des établissements.

Il y a eu souvent des réunions thématiques sur la situation des maîtresses des maisons, des assistants familiaux et des nouvelles missions des secrétaires, qui alourdissent leurs conditions de travail.

Les chefs d'établissements sont dans l'obligation d'afficher les comptes rendus du CHSCT.

## Les visites des établissements

Une des missions du CHSCT est la visite des établissements. Les directeurs sont informés de l'arrivée du CHSCT pour une visite qui se déroule généralement en trois temps :

- la visite des locaux pour vérifier l'état des lieux, le respect des règles d'hygiène et se rendre compte des failles ou du bon état des bâtiments ;
- la rencontre avec les salariés lors d'une réunion au cours de laquelle chacun s'exprime librement et dans le respect de la règle de confidentialité;
- la rencontre avec le chef d'établissement pour remonter les informations.

Le CHSCT a visité les établissements suivants en 2018 : ADOPHÉ, Amandiers-Belleville, SAHP Croix-Nivert, MAE 95 et DAU 94. A chaque fois les informations sont remontées à la Direction de chaque établissement et à la Direction Générale, par le biais d'un rapport détaillé, discuté en réunion plénière.

Le CHSCT a beaucoup œuvré sur la prévention des risques psycho-sociaux et la souffrance au travail. Les membres du CHSCT ont beaucoup plaidé pour une mise en place rapide du DUER et des fiches de poste.

Nous avons aussi soutenu l'idée du Président du CHSCT de la mise en place dans les établissements des personnes ressources et des équipes ressources pour redynamiser les équipes et renforcer les salariés, d'autant que les éducateurs ayant de l'expérience soutiennent et encadrent les jeunes éducateurs. Nous nous sommes rendu compte, dans chaque établissement visité, des difficultés de recrutement des éducateurs spécialisés. La question s'est souvent posée sur l'avenir du métier d'éducateur, compte tenu des conditions d'exercice du métier et du peu de reconnaissance ressenti par certains salariés.

**Youssef ALI**  
Secrétaire élu du CHSCT

## 3 - DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL - MANDAT 2016/2019

DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL	TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
Foyer de Bièvres / Palaiseau	DJELLAL Bent Kaddour	CGT	CHILALI Nadia	CGT
	LEGUAY Claire	libre		
Dispositif d'Accompagnements Educatifs du 93	DENNOUN Sandrine	CGT	KOKOLO Armand	CGT
	KOKOLO André	CGT		
DAU 94 / Thiais	FORTAS Sonette	CFTC	ALEHERI Karine	CGT
	GARCIA Marie-Alice	CGT	HASSOUNI Habib	CGT
	PROUST Jean-Luc	CGT	YASSA Hakim	CFTC
Foyer de La Varenne / St-Maur	RENNO Mathieu	CFTC		
	SEKKIOU Lydia	CGT		
SAHP Croix-Nivert / Ourcq	NKAYA Michel	CGT	SERRAI Souad	CGT
Service des Milieux Ouverts Parisiens	GUERBAA Hichem	FO		
Unité d'Accueil Familial	AKKAYA Corinne	CGT	ATTIGUI Shéhérazade	CGT
	BELAKHDAR Nabia	CGT	BOULAIN Soraya	CFTC
	BOUVARD Manon	CGT	HAROUNE Farida	CGT
	GAUTIER Marie-Chantal	CGT	ZEGHADI Dalila	CGT
			NITKOWSKI Anita	CGT
Établissement Jenner	CORNU Carine	libre	LABORDE Eric	CGT
	SIMONTE Pierre	CFTC		
Foyer Amandiers-Belleville	AURIER Roméo	CGT	ANAMBA-ONANA Pauline	CGT
	DE LACROIX Jean-Pierre	CGT	MBOUKOU BALOSSA Théophile	CGT
Foyer éducatif de Neauphle-le-Château	ANTOINE Marie-Frantz	libre	FALL Binta	libre
	AZENI Djamilia	libre	PARDAL-BAILON Fabien	libre
La Villa Préaut	BEBEY BOUGNA Harris	CFTC		
Maisons et Appts Educatifs du 95	METRO Diodio	libre	AMON Valérie	libre
	SAMASSA Mamadou	CGT		
Maison du Sacré-Cœur	JUGÉ Arnaud	FO		
	MEDJAHDI Hasna	CFTC		
SAPPEJ	VIGIE Pascal	libre		
Siège social	REGNIER Laëtitia	CFTC	ASHCROFT Clorinde	CFTC



éléments  
financiers

5

SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS	RÉSULTATS 2018 PAR ACTIVITÉ (en euros)						
	EXERCICE 2018			Reprise de résultats antérieurs	RÉSULTAT de GESTION 2018	Charges non opposables	RÉSULTAT sous contrôle de l'autorité de tarification
	PRODUITS	CHARGES	RÉSULTAT COMPTABLE				
<b>FOYERS</b>	<b>32 134 227,30</b>	<b>32 341 502,40</b>	<b>-207 275,10</b>	<b>223 111,81</b>	<b>15 836,71</b>	<b>538 351,00</b>	<b>554 187,71</b>
Foyer JEAN-COTXET - Ourcq	1 136 905,39	1 198 672,92	-61 767,53	59 671,49	-2 096,04	4 101,00	2 004,96
Établissement Jenner	3 248 244,17	3 493 688,88	-245 444,71	115 625,20	-129 819,51	34 901,00	-94 918,51
Foyer éducatif Amandiers-Belleville	3 007 251,40	3 046 401,59	-39 150,19	-18 972,73	-58 122,92	67 402,00	9 279,08
Maison du Sacré-Cœur - Maison d'Enfants	4 792 540,63	4 498 801,29	293 739,34	62 185,42	355 924,76	62 084,00	418 008,76
Maison du Sacré-Cœur - Espace Cortot	895 843,42	1 020 460,59	-124 617,17	-8 196,95	-132 814,12	31 957,00	-100 857,12
Foyer éducatif de Neauphle-le-Château	2 307 195,06	2 425 670,25	-118 475,19	80 367,52	-38 107,67	34 936,00	-3 171,67
Foyer Odette Benedetti - Bièvres	1 720 648,95	1 683 441,51	37 207,44	-34 000,00	3 207,44	19 695,00	22 902,44
Appartements de Palaiseau	431 729,13	464 483,54	-32 754,41	-28 756,50	-61 510,91	8 367,00	-53 143,91
Foyer éducatif de Palaiseau	903 330,25	938 100,35	-34 770,10	-53 337,12	-88 107,22	20 184,00	-67 923,22
Foyer de Garches	1 127 030,97	1 171 914,12	-44 883,15	7 800,00	-37 083,15	3 431,00	-33 652,15
Accueils de Seine-Saint-Denis	2 202 644,24	2 393 263,94	-190 619,70	125 080,48	-65 539,22	43 175,00	-22 364,22
Foyer La Varenne / St-Maur	2 812 602,93	2 732 700,33	79 902,60	-29 305,00	50 597,60	61 677,00	112 274,60
Villa Préaut - Villiers-sur-Marne	2 226 628,13	2 125 396,78	101 231,35	30 000,00	131 231,35	38 027,00	169 258,35
Internat éducatif de Thiais	2 225 042,90	2 257 974,39	-32 931,49	18 498,00	-14 433,49	48 129,00	33 695,51
Maisons et Appartements Éducatifs du Val d'Oise	3 096 589,73	2 890 531,92	206 057,81	-103 548,00	102 509,81	60 285,00	162 794,81
<b>URGENCE</b>	<b>3 519 080,43</b>	<b>3 662 212,67</b>	<b>-143 132,24</b>	<b>-65 529,21</b>	<b>-208 661,45</b>	<b>89 863,00</b>	<b>-118 798,45</b>
SAHP Croix-Nivert	1 132 084,48	1 103 559,13	28 525,35	-7 603,75	20 921,60	35 536,00	56 457,60
DAU 94	2 386 995,95	2 558 653,54	-171 657,59	-57 925,46	-229 583,05	54 327,00	-175 256,05
<b>ACCUEIL FAMILIAL</b>	<b>17 957 234,15</b>	<b>19 410 422,23</b>	<b>-1 453 188,08</b>	<b>-179 235,34</b>	<b>-1 632 423,42</b>	<b>606 147,00</b>	<b>-1 026 276,42</b>
SAF 75	11 343 633,61	12 534 945,38	-1 191 311,77	-175 938,85	-1 367 250,62	386 981,00	-980 269,62
SAF 93	5 479 270,16	5 754 999,09	-275 728,93		-275 728,93	184 419,00	-91 309,93
SAF 93 URGENCE PETITE ENFANCE	1 134 330,38	1 120 477,76	13 852,62	-3 296,49	10 556,13	34 747,00	45 303,13
<b>MILIEU OUVERT</b>	<b>4 219 883,47</b>	<b>4 260 514,39</b>	<b>-40 630,92</b>	<b>147 581,24</b>	<b>106 950,32</b>	<b>86 915,00</b>	<b>193 865,32</b>
SAEMO 75	1 014 191,77	1 131 912,87	-117 721,10	142 381,24	24 660,14	31 391,00	56 051,14
AED 75	1 276 234,33	1 227 931,00	48 303,33		48 303,33	13 125,00	61 428,33
Lieu-Rencontre	308 714,27	272 982,65	35 731,62		35 731,62	5 488,00	41 219,62
AEMO 93	1 277 299,91	1 264 974,13	12 325,78	5 200,00	17 525,78	22 324,00	39 849,78
AEMO Intensive	343 443,19	362 713,74	-19 270,55		-19 270,55	14 587,00	-4 683,55
<b>ACCUEIL DE JOUR</b>	<b>2 186 377,58</b>	<b>2 338 772,83</b>	<b>-152 395,25</b>	<b>-60 007,12</b>	<b>-212 402,37</b>	<b>41 943,00</b>	<b>-170 459,37</b>
SAJE 13-14	856 131,99	801 640,03	54 491,96	-54 129,11	362,85	9 483,00	9 845,85
SAJE 11-12	205 129,47	290 214,79	-85 085,32		-85 085,32	15 183,00	-69 902,32
SAPPEJ	822 318,49	933 089,94	-110 771,45	-18 122,71	-128 894,16	10 718,00	-118 176,16
SAJE 92	302 797,63	313 828,07	-11 030,44	12 244,70	1 214,26	6 559,00	7 773,26
<b>AUTRES SERVICES</b>	<b>1 299 464,72</b>	<b>1 220 979,10</b>	<b>78 485,62</b>	<b>6 615,05</b>	<b>85 100,67</b>	<b>24 831,00</b>	<b>109 931,67</b>
ADOPHÉ	996 989,70	914 568,52	82 421,18	26 615,05	109 036,23	19 976,00	129 012,23
Réparation Pénale	302 475,02	306 410,58	-3 935,56	-20 000,00	-23 935,56	4 855,00	-19 080,56
<b>CHARGES RÉPARTIES</b>	<b>2 265 018,91</b>	<b>2 287 778,59</b>	<b>-22 759,68</b>		<b>-22 759,68</b>	<b>31 004,00</b>	<b>8 244,32</b>
SIÈGE SOCIAL	2 265 018,91	2 287 778,59	-22 759,68		-22 759,68	31 004,00	8 244,32
<b>RÉSULTAT DES ACTIVITÉS SOUMISES À APPROBATION</b>	<b>63 581 286,56</b>	<b>65 522 182,21</b>	<b>-1 940 895,65</b>	<b>72 536,43</b>	<b>-1 868 359,22</b>	<b>1 419 054,00</b>	<b>-449 305,22</b>

Association Jean Cotxet	Budget accordé et Compte administratif de l'exercice 2018 (en euros)								
	Groupes de charges								
	Exploitation courante			Personnel			Structure		
	Compte Admin. 2017	Budget accordé 2018	Compte Admin. 2018	Compte Admin. 2017	Budget accordé 2018	Compte Admin. 2018	Compte Admin. 2017	Budget accordé 2018	Compte Admin. 2018
<b>FOYERS</b>	<b>3 885 136,16</b>	<b>4 006 906,15</b>	<b>3 875 288,19</b>	<b>21 218 433,56</b>	<b>22 111 622,22</b>	<b>22 382 948,66</b>	<b>5 967 267,47</b>	<b>5 426 265,27</b>	<b>6 083 265,55</b>
Foyer JEAN-COTXET - Ourcq	157 498,36	148 000,00	153 195,81	835 124,17	828 000,00	809 590,75	215 636,63	194 000,00	235 886,36
Établissement Jenner	496 560,44	494 000,00	496 262,68	2 512 106,89	2 572 000,00	2 509 079,45	470 007,81	417 400,00	488 346,75
Foyer éducatif Amandiers-Belleville	278 086,90	288 300,00	281 252,99	1 688 712,75	1 700 000,00	1 892 103,99	825 591,57	837 000,00	873 044,61
Maison du Sacré-Cœur - Maison d'Enfants	469 885,14	455 530,00	470 318,28	2 420 253,82	2 755 385,00	2 706 124,22	1 359 285,93	1 224 762,00	1 322 358,79
Maison du Sacré-Cœur - Espace Cortot	105 300,96	124 400,00	125 768,49	686 906,29	678 600,00	726 741,81	184 960,92	167 422,00	167 950,29
Foyer éducatif de Neauphle-le-Château	304 378,21	290 385,00	280 718,71	1 648 807,80	1 636 058,00	1 747 170,77	402 078,21	370 141,00	397 780,77
Foyer Odette Benedetti - Bièvres	216 631,82	205 530,00	215 520,49	1 268 769,20	1 208 346,00	1 290 351,32	196 870,75	168 682,00	177 569,70
Appartements de Palaiseau	76 951,70	67 424,15	73 702,60	282 462,96	222 737,22	288 146,24	111 210,91	96 126,27	102 634,70
Foyer éducatif de Palaiseau	125 319,02	113 890,00	110 776,93	639 287,81	632 824,00	691 000,66	140 986,62	110 285,00	136 322,76
Foyer de Garches	137 966,32	160 733,00	153 731,49	780 114,26	776 733,00	845 379,40	180 691,53	179 131,00	172 803,23
Accueils de Seine-Saint-Denis	290 684,05	264 335,00	254 923,81	1 560 903,86	1 621 564,00	1 524 787,51	466 655,55	409 826,00	613 552,62
Foyer La Varenne/ St-Maur	329 960,29	350 000,00	335 649,01	2 019 292,71	1 894 681,00	1 942 483,95	419 473,88	384 259,00	454 567,37
Villa Préaut - Villiers-sur-Marne	207 191,01	250 000,00	233 747,35	1 405 788,28	1 808 757,00	1 643 945,25	271 782,07	211 992,00	247 704,18
Internat éducatif de Thiais	307 795,42	378 268,00	307 084,82	1 434 042,94	1 645 758,00	1 598 521,58	334 812,58	326 450,00	352 367,99
Maisons et Appartements Éducatifs du Val d'Oise	380 926,52	416 111,00	382 634,73	2 035 859,82	2 130 179,00	2 167 521,76	387 222,51	328 789,00	340 375,43
<b>URGENCE</b>	<b>305 401,02</b>	<b>315 000,00</b>	<b>295 668,56</b>	<b>2 612 876,15</b>	<b>2 673 791,00</b>	<b>2 735 598,60</b>	<b>520 201,56</b>	<b>356 815,00</b>	<b>630 945,51</b>
SAHP Croix-Nivert	73 534,22	75 000,00	72 324,06	868 961,85	873 791,00	887 221,72	123 523,16	88 750,00	144 013,35
DAU 94	231 866,80	240 000,00	223 344,50	1 743 914,30	1 800 000,00	1 848 376,88	396 678,40	268 065,00	486 932,16
<b>ACCUEIL FAMILIAL</b>	<b>2 546 772,00</b>	<b>2 710 464,00</b>	<b>2 488 578,35</b>	<b>14 342 496,32</b>	<b>14 666 424,00</b>	<b>14 872 229,15</b>	<b>2 102 102,03</b>	<b>1 749 522,00</b>	<b>2 049 614,73</b>
SAF 75	1 723 862,58	1 801 000,00	1 697 232,83	9 244 711,84	9 000 000,00	9 650 663,27	1 255 726,97	1 036 700,00	1 187 049,28
SAF 93	752 579,67	794 489,00	696 932,19	4 370 710,84	4 371 338,00	4 320 736,95	705 909,39	626 952,00	737 329,95
SAF 93 URGENCE PETITE ENFANCE	70 329,75	114 975,00	94 413,33	727 073,64	1 295 086,00	900 828,93	140 465,67	85 870,00	125 235,50
<b>MILIEU OUVERT</b>	<b>155 708,41</b>	<b>226 244,00</b>	<b>155 065,94</b>	<b>3 028 624,40</b>	<b>3 184 536,00</b>	<b>3 093 629,72</b>	<b>934 321,97</b>	<b>843 508,00</b>	<b>1 011 818,73</b>
SAEMO 75	36 112,26	37 000,00	36 133,13	857 257,53	821 000,00	841 623,33	247 781,31	197 000,00	254 156,41
AED 75	32 211,19	36 609,00	31 166,28	901 062,77	894 000,00	904 348,41	281 370,30	237 000,00	292 416,31
Lieu-Rencontre	8 315,87	8 000,00	8 195,72	173 630,57	177 000,00	171 601,85	96 623,22	78 700,00	93 185,08
AEMO 93	64 707,34	80 775,00	59 611,32	872 179,31	923 553,00	909 102,34	243 555,96	218 054,00	296 260,47
AEMO Intensive	14 361,75	63 860,00	19 959,49	224 494,22	368 983,00	266 953,79	64 991,18	112 754,00	75 800,46
<b>ACCUEIL DE JOUR</b>	<b>123 180,03</b>	<b>162 693,00</b>	<b>137 435,91</b>	<b>1 428 123,67</b>	<b>1 585 078,00</b>	<b>1 643 994,84</b>	<b>409 961,37</b>	<b>482 149,00</b>	<b>557 342,08</b>
SAJE 13-14	68 189,15	75 000,00	66 228,68	643 605,47	598 797,00	586 741,50	150 462,45	140 500,00	148 669,85
SAJE 11-12		18 000,00	17 537,37		133 700,00	138 021,65		121 300,00	134 655,77
SAPPEJ	40 060,82	53 000,00	38 999,32	539 362,10	572 000,00	641 493,48	238 503,14	203 000,00	252 597,14
SAJE 92	14 930,06	16 693,00	14 670,54	245 156,10	280 581,00	277 738,21	20 995,78	17 349,00	21 419,32
<b>AUTRES SERVICES</b>	<b>47 796,88</b>	<b>140 710,00</b>	<b>74 290,59</b>	<b>685 158,79</b>	<b>1 007 297,00</b>	<b>862 285,90</b>	<b>231 535,81</b>	<b>259 174,00</b>	<b>284 402,61</b>
ADOPHÉ	29 779,60	117 528,00	57 852,44	474 488,20	796 911,00	655 300,42	140 236,52	180 738,00	201 415,66
Réparation Pénale	18 017,28	23 182,00	16 438,15	210 670,59	210 386,00	206 985,48	91 299,29	78 436,00	82 986,95
<b>CHARGES RÉPARTIES</b>	<b>238 394,90</b>	<b>239 001,00</b>	<b>222 951,87</b>	<b>1 534 817,64</b>	<b>1 592 512,00</b>	<b>1 703 700,44</b>	<b>350 216,80</b>	<b>296 342,00</b>	<b>361 126,28</b>
SIÈGE SOCIAL	238 394,90	239 001,00	222 951,87	1 534 817,64	1 592 512,00	1 703 700,44	350 216,80	296 342,00	361 126,28
<b>Totaux - activité sous contrôle</b>	<b>7 302 389,40</b>	<b>7 801 018,15</b>	<b>7 249 279,41</b>	<b>44 850 530,53</b>	<b>46 821 260,22</b>	<b>47 294 387,31</b>	<b>10 515 607,01</b>	<b>9 413 775,27</b>	<b>10 978 515,49</b>

Association Jean Cotxet	Budget accordé et Compte administratif de l'exercice 2018 (en euros)								
	Groupes de produits								
	Tarification			Autres relatifs à l'exploitation			Financiers et non encaissables		
	Compte Admin. 2017	Budget accordé 2018	Compte Admin. 2018	Compte Admin. 2017	Budget accordé 2018	Compte Admin. 2018	Compte Admin. 2017	Budget accordé 2018	Compte Admin. 2018
<b>FOYERS</b>	<b>30 261 642,51</b>	<b>31 008 862,28</b>	<b>31 083 797,79</b>	<b>828 185,55</b>	<b>195 021,69</b>	<b>857 902,30</b>	<b>198 113,95</b>	<b>181 409,00</b>	<b>192 527,21</b>
Foyer JEAN-COTXET - Ourcq	1 171 933,83	1 113 122,51	1 122 256,98	23 474,20	993,00	13 800,72	854,67	703,00	847,69
Établissement Jenner	3 404 771,96	3 363 388,80	3 220 954,18	47 945,16	2 978,00	26 069,27	6 193,90	1 408,00	1 220,72
Foyer éducatif Amandiers-Belleville	2 698 788,12	2 743 154,73	2 818 735,76	124 645,56	97 326,00	181 347,89	4 553,35	3 792,00	7 167,75
Maison du Sacré-Cœur - Maison d'Enfants	3 835 267,46	4 236 703,58	4 373 031,22	303 731,20	22 346,00	309 473,96	109 898,99	114 442,00	110 035,45
Maison du Sacré-Cœur - Espace Cortot	955 571,82	969 954,26	891 578,16	3 776,62	1 621,69	2 140,01	137,25	7 043,00	2 125,25
Foyer éducatif de Neauphle-le-Château	2 237 140,33	2 235 229,00	2 253 397,99	70 822,33	16 967,00	36 531,56	32 583,67	14 388,00	17 265,51
Foyer Odette Benedetti - Bièvres	1 653 007,48	1 615 069,00	1 667 301,35	8 372,10	1 489,00	53 346,73	2 500,00		0,87
Appartements de Palaiseau	403 173,71	415 044,14	413 400,55	2 849,32		18 208,58	166,80		120,00
Foyer éducatif de Palaiseau	903 105,85	891 036,12	885 467,79	9 203,59	19 300,00	17 427,21	15 550,77		435,25
Foyer de Garches	1 078 268,52	1 097 050,00	1 110 306,66	33 903,76	8 187,00	12 897,66	433,07	9 560,00	3 826,65
Accueils de Seine-Saint-Denis	2 364 573,66	2 165 004,52	2 153 202,76	21 665,82	5 640,00	43 759,85	78,49		5 681,63
Foyer La Varenne / St-Maur	2 455 073,30	2 642 015,00	2 731 220,62	149 955,24	2 978,00	56 112,24	7 101,37	13 252,00	25 270,07
Villa Préaut - Villiers-sur-Marne	1 959 701,28	2 222 664,00	2 192 006,00	11 882,97	2 978,00	21 428,49	15 107,39	15 107,00	13 193,64
Internat éducatif de Thiais	2 178 809,11	2 331 753,62	2 183 598,27	9 356,76	2 978,00	40 722,75	692,47		721,88
Maisons et Appartements Éducatifs du Val d'oise	2 962 456,08	2 967 673,00	3 067 339,50	6 600,92	9 240,00	24 635,38	2 261,76	1 714,00	4 614,85
<b>URGENCE</b>	<b>3 460 164,52</b>	<b>3 406 172,21</b>	<b>3 426 402,78</b>	<b>40 028,08</b>	<b>4 963,00</b>	<b>88 958,63</b>	<b>17 320,45</b>		<b>3 719,02</b>
SAHP Croix-Nivert	1 090 789,74	1 044 151,75	1 111 388,85	2 417,45	993,00	20 694,93			0,70
DAU 94	2 369 374,78	2 362 020,46	2 315 013,93	37 610,63	3 970,00	68 263,70	17 320,45		3 718,32
<b>ACCUEIL FAMILIAL</b>	<b>18 226 054,30</b>	<b>19 223 000,34</b>	<b>17 791 198,81</b>	<b>58 292,59</b>	<b>82 645,00</b>	<b>166 035,34</b>	<b>14 699,07</b>		
SAF 75	11 479 714,48	11 985 796,85	11 227 021,42	28 852,66	27 842,00	116 612,19			
SAF 93	5 739 018,45	5 744 662,00	5 433 756,16	25 584,33	48 117,00	45 514,00	14 699,07		
SAF 93 URGENCE PETITE ENFANCE	1 007 321,37	1 492 541,49	1 130 421,23	3 855,60	6 686,00	3 909,15			
<b>MILIEU OUVERT</b>	<b>4 047 971,61</b>	<b>3 996 951,76</b>	<b>3 983 918,43</b>	<b>102 061,09</b>	<b>51 872,00</b>	<b>162 217,06</b>	<b>73 465,48</b>	<b>63 083,00</b>	<b>73 747,98</b>
SAEMO 75	1 097 139,12	878 383,76	962 081,68	20 988,60	10 404,00	28 278,82	23 831,27	23 831,00	23 831,27
AED 75	1 112 045,93	1 127 856,00	1 159 775,92	56 010,48	11 011,00	80 216,62	28 737,71	28 742,00	36 241,79
Lieu-Rencontre	260 440,04	250 759,00	289 622,19	2 129,37	2 431,00	7 717,16	20 366,00	10 510,00	11 374,92
AEMO 93	1 250 633,30	1 202 384,00	1 232 187,70	18 663,25	19 998,00	42 812,21	530,50		2 300,00
AEMO Intensive	327 713,22	537 569,00	340 250,94	4 269,39	8 028,00	3 192,25			
<b>ACCUEIL DE JOUR</b>	<b>1 708 655,22</b>	<b>2 253 105,82</b>	<b>2 091 889,12</b>	<b>45 314,05</b>	<b>37 630,00</b>	<b>92 954,68</b>	<b>5 228,59</b>	<b>5 289,00</b>	<b>1 533,78</b>
SAJE 13-14	769 786,81	860 112,11	848 292,38	4 957,13	7 962,00	7 534,63	352,00	352,00	304,98
SAJE 11-12		271 200,00	204 294,72		1 800,00	834,75			
SAPPEJ	664 568,41	846 122,71	763 631,04	14 272,42		58 687,45	3 964,01		
SAJE 92	274 300,00	275 671,00	275 670,98	26 084,50	27 868,00	25 897,85	912,58	4 937,00	1 228,80
<b>AUTRES SERVICES</b>	<b>1 097 267,94</b>	<b>1 382 746,95</b>	<b>1 313 812,80</b>	<b>52 475,16</b>	<b>16 899,00</b>	<b>-15 268,08</b>	<b>10 077,17</b>	<b>920,00</b>	<b>920,00</b>
ADOPHÉ	772 338,96	1 055 682,95	982 590,00	6 454,76	12 879,00	14 399,70			
Réparation Pénale	324 928,98	327 064,00	331 222,80	46 020,40	4 020,00	-29 667,78	10 077,17	920,00	920,00
<b>CHARGES RÉPARTIES</b>	<b>2 026 971,00</b>	<b>2 063 311,00</b>	<b>2 063 311,00</b>	<b>43 392,39</b>	<b>41 644,00</b>	<b>101 951,06</b>	<b>8 156,41</b>	<b>22 900,00</b>	<b>99 756,85</b>
SIÈGE SOCIAL	2 026 971,00	2 063 311,00	2 063 311,00	43 392,39	41 644,00	101 951,06	8 156,41	22 900,00	99 756,85
<b>Totaux - activité sous contrôle</b>	<b>60 828 727,10</b>	<b>63 334 150,36</b>	<b>61 754 330,73</b>	<b>1 169 748,91</b>	<b>430 674,69</b>	<b>1 454 750,99</b>	<b>327 061,12</b>	<b>273 601,00</b>	<b>372 204,84</b>

## BILAN FINANCIER ASSOCIATION ACTIVITÉ CONTROLÉE (EN EUROS)

BIENS	2016	2017	2018
Biens stables			
Immobilisations incorporelles nettes	93 364,94	51 360,78	107 533,50
Immobilisations corporelles brutes			
- Terrains	1 388 517,15	1 388 517,15	1 388 517,15
- Constructions	23 755 731,94	23 883 955,05	24 173 075,52
- Installations, matériels et outillage	1 158 967,26	1 092 738,08	1 271 893,36
- Autres immobilisations corporelles	12 212 091,44	15 624 410,13	19 068 991,33
Immobilisations en cours	2 361 300,28	1 088 761,93	155 603,12
Immobilisations financières	1 523 993,45	1 616 368,26	1 720 727,74
Amortissements comptables excédentaires différés	260 433,64	260 433,64	260 433,64
Charges à répartir			
Autres			
Comptes de liaison investissements			
<b>TOTAL II</b>	<b>42 754 400,10</b>	<b>45 006 545,02</b>	<b>48 146 775,36</b>
<b>Fonds de roulement d'investissement négatif (I-II)</b>			
Actifs stables d'exploitation			
Report à nouveau déficitaire	6 544 775,03	7 462 673,21	8 053 603,94
Résultat déficitaire	1 126 783,90	342 989,81	1 940 895,65
Droits acquis par les salariés non provisionnés	872 643,73	1 015 856,14	786 222,64
Autres			
Comptes de liaison trésorerie (stable)			
<b>TOTAL IV</b>	<b>8 544 202,66</b>	<b>8 821 519,16</b>	<b>10 780 722,23</b>
<b>Fonds de roulement d'exploitation négatif (III-IV)</b>			
<b>Fonds de roulement net global négatif</b>			
Valeurs d'exploitation			
Stocks	31 304,09	55 261,00	20 785,00
Avances et acomptes versés	4 657,95	6 052,14	6 180,74
Organismes payeurs, usagers	9 697 876,95	15 062 774,19	9 806 743,37
Créances diverses d'exploitation	161 489,24	203 125,63	1 057 490,64
Charges constatées d'avance	265 518,19	238 459,25	398 964,67
Autres	399 311,48	1 276 522,71	888 926,61
Comptes de liaison exploitation			
<b>TOTAL VI</b>	<b>10 560 157,90</b>	<b>16 842 194,92</b>	<b>12 179 091,03</b>
<b>Besoin en fonds de roulement (VI-V)</b>	<b>2 108 974,01</b>	<b>8 206 575,95</b>	<b>654 455,86</b>
Liquidités			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	3 772 018,64	133 454,88	5 042 287,83
Autres			
Comptes de liaison trésorerie			
<b>TOTAL VIII</b>	<b>3 772 018,64</b>	<b>133 454,88</b>	<b>5 042 287,83</b>
<b>TRÉSORERIE POSITIVE (VIII-VII)</b>	<b>2 195 346,16</b>	<b>2 195 346,16</b>	<b>3 331 676,64</b>
<b>TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)</b>	<b>65 630 779,30</b>	<b>70 803 713,98</b>	<b>76 148 876,45</b>

## BILAN FINANCIER ASSOCIATION ACTIVITÉ CONTROLÉE (EN EUROS)

FINANCEMENTS	2016	2017	2018
Financements stables			
Apports ou fonds associatifs	1 073 873,97	1 073 873,97	1 073 873,97
Réserves de plus-values nettes	784 591,88	803 056,40	809 071,40
Excédents affectés à l'investissement	4 256 674,67	4 397 264,04	4 477 598,05
Subventions d'investissement	356 028,06	1 157 778,47	1 128 386,78
Réserve de compensation des charges d'amortissements	7 158,00	83 385,81	80 190,82
Provisions pour renouvellement des immobilisations	1 889 965,11	1 997 406,96	2 166 986,41
Provisions réglementées sur plus-values nettes d'actif			
Emprunts et dettes financières	6 122 707,38	7 113 287,67	8 021 653,61
Dépôts et cautionnements reçus			
Amortissement des immobilisations			
- Constructions	13 348 164,90	14 117 296,42	14 877 293,03
- Installations, matériels et outillage	888 764,29	824 588,17	853 378,55
- Autres immobilisations corporelles	7 494 718,62	7 725 355,75	8 395 225,58
Autres			
Comptes de liaison investissements	7 244 940,96	7 244 940,96	7 244 940,96
<b>TOTAL I</b>	<b>43 467 587,84</b>	<b>46 538 234,62</b>	<b>49 128 599,16</b>
<b>Fonds de roulement d'investissement positif (I-II)</b>	<b>713 187,74</b>	<b>1 531 689,60</b>	<b>981 823,80</b>
Financements stables d'exploitation			
Excédents et provisions affectés à la couverture du BFR	6 318 557,07	6 468 557,07	6 468 557,07
Réserves de compensation des déficits	295 664,86	465 740,53	265 877,33
Résultat excédentaire			
Report à nouveau excédentaire affecté à			
- réduction des charges d'exploitation	2 016 338,27	1 868 901,22	2 233 509,50
- financement de mesures d'exploitation	194 107,71	289 435,03	336 690,89
Provisions pour risques et charges	3 012 121,35	2 940 503,19	2 784 246,60
Fonds dédiés	298 545,83	1 032 770,14	1 696 149,54
Autres			
Comptes de liaison trésorerie (stable)			
<b>TOTAL III</b>	<b>12 135 335,09</b>	<b>13 065 907,18</b>	<b>13 785 030,93</b>
<b>Fonds de roulement d'exploitation positif (III-IV)</b>	<b>3 591 132,43</b>	<b>4 244 388,02</b>	<b>3 004 308,70</b>
<b>Fonds de roulement net global positif</b>	<b>4 304 320,17</b>	<b>5 776 077,62</b>	<b>3 986 132,50</b>
Dettes d'exploitation			
Avances reçues	14 897,70	16 111,61	26 312,14
Fournisseurs d'exploitation	625 474,58	814 989,01	1 525 758,51
Dettes sociales	6 030 830,85	6 172 437,56	7 633 616,91
Dettes fiscales	473 567,57	312 160,60	475 090,78
Dettes diverses d'exploitation	1 177 035,37	1 154 521,56	1 203 189,00
Dépréciation des stocks et créances	116 086,38	153 398,63	647 468,84
Produits constatés d'avance	13 291,44	12 000,00	13 198,99
Autres			
Comptes de liaison exploitation			
<b>TOTAL V</b>	<b>8 451 183,89</b>	<b>8 635 618,97</b>	<b>11 524 635,17</b>
<b>Excédent de financement d'exploitation (VI-V)</b>			
Financements à court terme			
Fournisseurs d'immobilisations	300 274,29	66 419,10	124 249,53
Fonds des majeurs protégés			
Concours bancaires courants	1 262,22	927 639,79	1 049,05
Ligne de trésorerie			
Intérêts courus non échus	22 158,93	18 623,25	18 623,25
Autres			
Comptes de liaison trésorerie	1 252 977,04	1 551 271,07	1 566 689,36
<b>TOTAL VII</b>	<b>1 576 672,48</b>	<b>2 563 953,21</b>	<b>1 710 611,19</b>
<b>TRÉSORERIE NÉGATIVE (VIII-VII)</b>		<b>2 430 498,33</b>	
<b>TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)</b>	<b>65 630 779,30</b>	<b>70 803 713,98</b>	<b>76 148 876,45</b>

# lexi

## **ADAFORSS**

Association pour le Développement de l'Apprentissage et des Formations aux métiers Sanitaires Sociaux et médico-sociaux

## **ADOPHÉ**

*Accompagnement à Domicile avec Possibilité d'Hébergement*

## **AED**

Action Educative à Domicile

## **AEMO**

Action Educative en Milieu Ouvert

## **AJC**

*Association Jean Cotxet*

## **ANPF**

Association Nationale des Placements Familiaux

## **ASE**

Aide Sociale à l'Enfance

## **BASE (DASES)**

Bureau de l'Aide Sociale à l'Enfance

## **CAFERUIS**

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale

## **CASF**

Code de l'Action Sociale et de la Famille

## **CE**

Comité d'Entreprise

## **CFDT**

Confédération Française Démocratique du Travail

## **CD**

Conseil Départemental

## **CGT**

Confédération Générale du Travail

## **CHSCT**

Comité d'Hygiène, de Sécurité, et des Conditions de Travail

## **CMPP**

Centre Médico-Psycho-Pédagogique

## **CNAEMO**

Carrefour National de l'Action Educative en Milieu Ouvert

## **CPPEF**

Comité de Prévention, de Protection de l'Enfance et de la Famille

## **CREAI**

Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations

## **CFTC**

Confédération Française des Travailleurs Chrétiens

## **CVS**

Conseil de la Vie Sociale

## **DAE**

*Dispositif d'Accompagnements Educatifs*

## **DASES**

Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé (Ville de Paris)

## **DAU**

*Dispositif d'Accueil d'Urgence*

## **DEES**

Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé

## **DEME**

Diplôme d'Etat de Moniteur-éducateur

## **DIF**

Droit Individuel à la Formation

# quest

<b>DIPC</b>	Document Individuel de Prise en Charge
<b>DP</b>	Délégué du Personnel
<b>DUER</b>	Document Unique d'Evaluation des Risques
<b>FAU</b>	<i>Foyer d'Accueil d'Urgence</i>
<b>FJT</b>	Foyer de Jeunes Travailleurs
<b>FO</b>	Force Ouvrière
<b>FPSPP</b>	Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels
<b>GND</b>	Groupement National des Directeurs d'Associations
<b>IMP</b>	Institut Médico-Pédagogique
<b>IRTS</b>	Institut Régional du Travail Social
<b>ITEP</b>	Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique
<b>JM</b>	Jeune Majeur
<b>MAE</b>	<i>Maisons et Appartements Educatifs</i>
<b>MDM</b>	<i>Maison des Mômes</i>
<b>MNA</b>	Mineur Non Accompagné
<b>NEXEM</b>	Représentant des employeurs associatifs de l'action sociale, médico-sociale et sanitaire
<b>ONPE</b>	Observatoire National de la Protection de l'Enfance
<b>PHARE</b>	<i>Placement avec Hébergement Aménagé et Relais Educatif</i>
<b>PJJ</b>	Protection Judiciaire de la Jeunesse
<b>PPI</b>	Plan Pluri-annuel d'Investissements
<b>QVT</b>	Qualité de Vie au Travail
<b>SAF</b>	<i>Service d'Accueil Familial</i>
<b>SAHP</b>	<i>Service d'Accueil et d'Hébergement Provisoire</i>
<b>SAJE</b>	<i>Service d'Accueil de Jour Educatif</i>
<b>SAPPEJ</b>	<i>Service d'Activités Psycho-Pédagogiques et Educatives de Jour</i>
<b>SEGPA</b>	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
<b>SMOP</b>	<i>Services des Milieux Ouverts Parisiens</i>
<b>UAEPI</b>	<i>Unité d'Accompagnements Educatif et Parental Intensifs</i>
<b>UAF</b>	<i>Unité d'Accueil Familial</i>
<b>UNAFORIS</b>	Union Nationale des Acteurs de la Formation et de Recherche en Intervention Sociale
<b>UNIFAF</b>	Fonds d'assurance formation de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale
<b>URIOPSS</b>	Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux
<b>VAE</b>	Validation des Acquis par l'Expérience



**Association  
Jean Cotxet**

**Association Jean Cotxet**  
7, boulevard de Magenta  
75010 PARIS

[www.jean-cotxet.fr](http://www.jean-cotxet.fr)